50e ANNÉE. — N° 17.352
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9	» 17f	32f
Etranger	10	» 20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 5 JANVIER 1920
SAINT SIMÉON
SOLEIL : lever 7h42; coucher 4h32
LUNE : P. L. le 5; D. Q. le 13

CE QUE DOIT ÊTRE LE NOUVEAU SÉNAT

Dans un précédent article, nous avons tâché de marquer l'importance des élections sénatoriales prochaines. Elles terminent le cycle électoral au bout duquel M. Clemenceau a dit son intention d'abandonner la présidence du conseil. La désignation du successeur de M. Raymond Poincaré, bien qu'elle ne paraisse pas faire doute, en sera influencée dans une large mesure. Elles vont donner enfin au pays une Haute Assemblée qui doit travailler en plein accord avec la Chambre nouvelle. Et il se trouve aussi que cette Assemblée formera la Haute-Cour de justice dans un procès qui aura dans l'opinion un retentissement considérable. Ce sont là des motifs assez forts pour que nous nous préoccupions de ce que doit être le nouveau Sénat.

Dans la précédente législature, le Sénat s'est trouvé sur certains points plus avancé que la Chambre, si on peut appeler être avancé l'obstination dans certaines idées relevant d'un radicalisme désuet que les électeurs viennent de condamner d'une manière assez précise. C'est ainsi que nous avons vu le Sénat voter comme à contre-cœur les réformes nécessaires à la loi électorale et s'entêter à refuser le droit de vote aux femmes, ce qui est une obstination assez injustifiable. D'autre part, en matière économique et financière, on montrait au Luxembourg une réserve souvent plus prudente que certaines manifestations du Palais-Bourbon. Bref, il semblait que le Sénat se souciât surtout d'être un frein qui fonctionnait quelquefois à faux. Il est permis de dire que ce ne doit plus être là sa seule fonction.

Aujourd'hui, une grande nécessité domine toute la politique. Il faut mettre la victoire en actes et relever le pays à force de travail, de méthode, d'intelligence. On répète fréquemment ce mot de M. Clemenceau, et il le mérite, car il est l'expression de la nécessaire vérité : « Le traité de paix vaudra ce que vaudra la politique de la France. » C'est donc sur cette politique qu'il faut d'abord être d'accord. Nous avons assez répété ici notre sentiment, et longtemps avant que les électeurs lui aient apporté la consécration de leurs suffrages. Aujourd'hui, ce jugement du suffrage universel nous donne plus de force encore, sinon plus de conviction. Il s'agit d'oublier les querelles passées pour ne songer qu'aux immenses besognes de l'avenir. Et pour faire la meilleure besogne, il s'agit de choisir les meilleurs ouvriers.

Pour les élections législatives, nous avons fait campagne avec l'ardente certitude d'être en accord avec la volonté profonde du pays. Nous avons été récompensés par un des plus beaux succès qu'un département de France ait connus. Pour les élections municipales, qui mettaient en jeu les intérêts essentiels de notre ville, nous nous sommes prononcés encore. Une fois de plus, nous avons connu la victoire. Nous avons insisté moins au sujet du Conseil général, car, certains du bon sens des électeurs, nous ne voulions pas entrer dans un débat où les questions locales, mieux connues sur place, possèdent un intérêt essentiel.

Aujourd'hui, après avoir rappelé l'importance de cette dernière consultation du pays, nous voulons affirmer qu'elle doit être dominée par les mêmes soucis du bien général et par la même discipline que le scrutin du 16 novembre. Le nouveau Sénat doit être en harmonie avec la Chambre nouvelle. Il serait impossible d'admettre que l'esprit mesquin des rivalités politiques y siégeât, alors qu'on veut le tenir éloigné du Palais-Bourbon. Le Sénat ne doit être ni plus réactionnaire que la Chambre ni plus avancé qu'elle. Ce sont là des mots qui n'ont plus de sens. Il doit être formé d'hommes compétents, éclairés, ayant la pratique des grandes affaires, le sens élevé de l'intérêt national, l'éducation de l'esprit, zélés pour le bien général avant de l'être pour eux-mêmes; par des hommes, en un mot, sachant faire les affaires de la France. Ces hommes-là, la France, et nos régions en particulier, ont montré qu'elles savaient les reconnaître et les désigner. Elle le fera une fois de plus le 11 janvier dans son collège électoral réduit qui va procéder avec le seul souci d'élire des sénateurs qui sauront permettre au pays de réaliser pleinement la paix qu'il a gagnée.

L'ÉCHANGE DES RATIFICATIONS

Les pourparlers germano-polonais en retarderaient la date de quelques jours

Paris, 3 janvier. — Relativement à la conférence entre les Allemands et les Polonais, il y a lieu de remarquer que ces conférences, qui viennent de s'ouvrir à l'annexe du ministère des affaires étrangères, 3, rue François-Ier, ont en réalité commencé à Berlin vers la fin d'octobre, où elles se sont poursuivies jusque vers le 20 novembre. Le but de ces pourparlers était primitivement de régler certaines questions économiques, notamment l'échange de charbon allemand contre des pommes de terre et du pétrole de Pologne. Plusieurs questions administratives ont été également soulevées au cours de ces conversations. Mais, progressivement, le gouvernement allemand étendant le champ de ses négociations, le gouvernement polonais s'est ému de cette insistance, surtout alors que les alliés étaient tenus à l'écart des pourparlers, ce qui était évidemment le secret désir des Allemands.

C'est alors que le gouvernement de Varsovie a exprimé le vœu que ces conférences se poursuivissent à Paris. Les Allemands ont accepté, et c'est ainsi que les conférences ont été continuées à Paris, sous la présidence du général Le Rond.

Les Polonais seraient désireux de revenir sur un certain nombre de concessions qu'ils avaient faites un peu imprudemment aux Allemands. De leur côté, les Allemands font entendre des protestations, et ils assurent que leur Parlement a sanctionné les décisions prises et que plusieurs d'entre elles sont en voie d'exécution.

On prévoit donc que les pourparlers entamés hier dureront encore un certain temps. La mise en vigueur du traité se trouvera donc de ce fait encore retardée, et la date du 6 janvier, qui primitivement avait été annoncée comme la date de la signature du protocole, sera reportée vraisemblablement vers le 10 ou 12 janvier.

Mouvement d'opinion aux Etats-Unis pour la ratification

Washington, 4 janvier. — Un très fort courant se fait de nouveau sentir dans l'opinion publique en faveur du traité de paix. Les sénateurs déclarent que leurs courriers sont chargés de lettres leur réclamant la ratification à tout prix du traité, en adoptant n'importe laquelle des formules proposées. Il est certain également que les sénateurs sont vivement impressionnés par l'unanimité des votes des Chambres de commerce réclamant la ratification, et par la campagne ardente entreprise dans le même sens par certains journaux et par diverses Ligues politiques ou commerciales du pays.

Les partisans des réserves modérées saluent avec satisfaction cette unanimité de l'opinion publique : « Le bon sens populaire, déclarent-ils, commence enfin à parler haut. »

On s'attend à voir adopter par le Congrès la motion déposée par le sénateur Underwood, et demandant la création d'un comité de conciliation de dix sénateurs.

Les démocrates, de leur côté, vont tenir un meeting, dans lequel ils s'appliqueront à éliminer de leur programme les points qui ne sauraient être acceptés par leurs adversaires. Les leaders démocrates s'accordent à déclarer qu'avant la fin du mois, à moins de complications imprévues, le traité de paix sera enfin ratifié.

La question turque

Londres, 4 janvier. — Dans les milieux politiques, on assure que M. Lloyd George, qui doit rentrer à Londres dans la soirée, convoquera pour lundi une séance de cabinet, afin de discuter de la question turque.

On commente à ce propos une information provenant de Berne, et selon laquelle les alliés auraient offert à l'Italie, en échange de l'abandon de Fiume, une participation au mandat pour Constantinople.

Constantinople, 29 décembre (retardée). — Les dernières dépêches donnant quelques aperçus sur les futures décisions de la Conférence de la paix en ce qui concerne la Turquie, et surtout le bruit que la garde des Détroits lui serait enlevée, ont provoqué ici une profonde impression. On dit dans les milieux officiels que le gouvernement n'enverrait que deux ou trois délégués avec quelques secrétaires pour prendre communication des documents de paix et les apporter à Constantinople, afin de les soumettre à l'approbation du pays. On ferait ensuite des contre-propositions aux alliés. Si ceux-ci ne les acceptaient pas, la délégation devrait revenir sans signer.

Ces assertions n'ont d'ailleurs rien d'officiel, et l'on reconnaît que les circonstances pourraient modifier ces hypothèses.

Les déclarations du prince Sixte de Bourbon-Parme provoquent une mise au point de M. Ribot et un démenti du général Cadorna

Paris, 3 janvier. — Questionné au sujet du récit qui a été publié de la mission secrète du prince Sixte, M. Ribot, alors président du conseil, a déclaré :

« J'accepte le rôle que l'on me fait jouer. Je dis « on », car rien n'indique formellement que l'auteur des indiscrétions soit le prince Sixte lui-même. Différentes personnalités à Paris connaissaient le dossier. Cette publication a, d'ailleurs, perdu de son intérêt. Je ne vois pas la nécessité de réveiller ces choses. Il

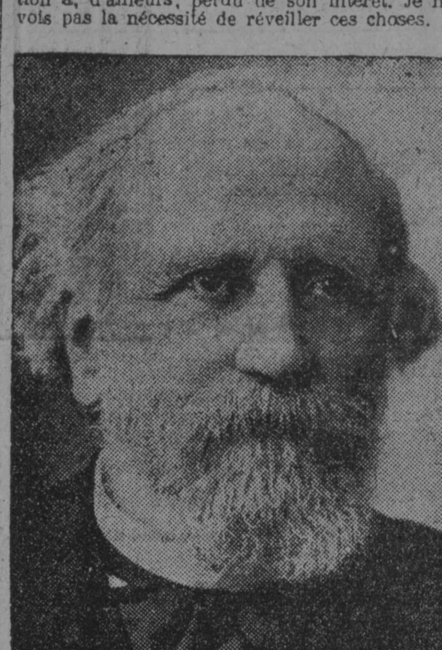

M. RIBOT — Photo MANUEL

LE PRINCE DE BOURBON-PARME — Photo MEURISSE.

LE GENERAL CADORNA

ressort à l'évidence des documents que cette tentative était condamnée à un échec certain dès son début; une pareille paix était absolument impossible. Elle nous brouillait avec certains de nos alliés, et les conséquences eussent été incalculables. Il faut d'ailleurs se souvenir que les commissions des deux Chambres ont eu connaissance des documents officiels et que la Chambre des députés a fait voter un ordre du jour disant que la paix ne fut jamais possible à aucun moment. »

DEUX DOCUMENTS

Dans les documents que publie l'« Opinion », il est question du voyage que le prince Sixte de Bourbon fit à Londres au mois de mai 1917 et de lettres qu'échangèrent à ce propos M. Ribot et M. Lloyd George. Le texte de ces deux lettres ne se trouve point dans l'« Opinion », mais il fut communiqué en son temps à la commission parlementaire, qui s'occupa, au Palais Bourbon, de la négociation de 1917. Il n'a donc pas un caractère secret. Comme on va le voir, la lettre de M. Ribot suffit à démentir l'affirmation selon laquelle le chef du gouvernement français aurait essayé de dissuader le prince Sixte de se rendre à Londres. D'ailleurs, M. Ribot, loin de déconseiller ce voyage, l'avait suggéré. Voici d'abord la lettre adressée par M. Ribot à M. Lloyd George, le 20 mai 1917 :

« Cher Monsieur Lloyd George,

» Le prince S... doit se rendre demain à Londres. Il vous communiquera une lettre autographe que vous lirez avec intérêt. Nous avons répété au prince qu'il nous était impossible de rien faire en dehors de l'Italie. Je persiste à penser que la démarche dont il est question dans la lettre n'a pas pu être autorisée par le roi. Il me semble indispensable d'en avoir le cœur net. Le plus simple serait d'en parler au roi lui-même et pour cela de l'inviter à venir en France rendre visite à notre armée et à l'armée britannique, ce qui permettrait d'arranger, sans éveiller les soupçons, une entrevue entre lui, S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et le président de la République. Vous pourriez accompagner S. M. Britannique, de même que j'accompagnerais M. Poincaré. On verrait s'il est possible d'engager une conversation avec quelques chances d'aboutir.

» Vous ne vous dissimulez pas qu'un accord sera très difficile. Nous ne pourrions, en effet, sacrifier ni la Serbie, ni surtout la Roumanie, qui n'est entrée en guerre qu'à notre demande. Nous devons en tout cas agir avec la plus grande prudence, et je crois que jusqu'à nouvel ordre les confidences qui nous ont été faites et que nous avions le devoir d'écouter doivent rester entre les seules personnes qui en ont eu jusqu'à présent communication. »

La démarche à laquelle M. Ribot fait allusion et à laquelle il refuse de croire, est celle par laquelle l'Italie aurait fait clandestinement une offre de paix séparée à l'Autriche-Hongrie. On sait que cette prétendue démarche fut démentie avec indignation par le gouvernement italien.

Voici maintenant la traduction de la réponse adressée à M. Ribot par M. Lloyd George, le 23 mai 1917 :

« Cher Monsieur Ribot,

» J'ai vu aujourd'hui votre informateur et je l'ai mené chez le roi. Ce dernier approuve votre suggestion d'après laquelle une rencontre devrait être arrangée en France entre les deux rois et le président Poincaré avec leurs ministres respectifs. Voulez-vous avoir la complaisance de faire les démarches nécessaires pour inviter les rois d'Angleterre et d'Italie à visiter le front français à une date rapprochée? En invitant le roi d'Italie on pourrait indiquer que le président Poincaré serait désireux d'avoir un échange de vues immédiat sur la situation russe, au sujet de laquelle il aurait reçu des informations spéciales.

» Je crains que si l'on ne fait pas connaître au roi d'Italie qu'il y a quelque raison spéciale pour une rencontre prochaine, il ne retarde la chose pendant quelques semaines, délai après lequel l'occasion qui s'offre actuellement peut avoir disparu. Nous avons besoin, s'il est possible, de concentrer nos efforts pour écraser la puissance militaire allemande. Aucune autre puissance ne compte. Puis-je vous demander votre avis sur ces suggestions ? Le messager spécial attendra une réponse.

» Mille félicitations pour votre merveilleux discours à la Chambre. Il a produit une grande impression de ce côté-ci. »

Comme on le voit d'après cette lettre, c'est le président du conseil français qui avait eu le premier l'idée d'organiser une entrevue entre les trois chefs d'Etat de l'Entente afin de discuter la possibilité d'une paix séparée avec l'Autriche. On sait que le gouvernement italien ne se prêta pas à cette rencontre immédiate.

DECLARATIONS DU GENERAL CADORNA

Rome, 3 janvier. — Le général Cadorna dément nettement avoir envoyé en 1917, en Suisse, un émissaire pour proposer au ministre autrichien la paix contre la cession de la partie du Trentin de langue italienne. Le général Cadorna affirme que jamais le gouvernement ne se serait servi de lui pour des négociations d'un caractère politique. D'autre part, il n'aurait jamais pris une initiative de ce genre sans y être autorisé et sans en être chargé par le gouvernement.

Le général Cadorna a relevé qu'il a toujours insisté sur la nécessité absolue de la frontière de Brenner. Par conséquent, il n'aurait jamais proposé ni accepté la cession transactionnelle du Trentin de langue italienne.

M. SONNINO A RECONNU LA LOYAUTE DE LA FRANCE

Paris, 4 janvier. — Les journaux italiens mettent en doute, non sans raison, l'exactitude des propos prêtés à M. Poincaré dans les déclarations du prince Sixte. Sans doute le Président de la République a fait remarquer au prince Sixte qu'il ne saurait être question pour la France de dédommager à ses dépens l'Italie en cas de paix séparée avec l'Autriche; mais lui, comme M. Ribot, ainsi qu'en témoignent de nombreux documents cités par le prince Sixte lui-même, ont toujours proclamé qu'ils ne pouvaient en aucun cas engager une négociation à l'insu du gouvernement italien. En fait, le 19 avril 1917, à Saint-Jean-de-Maurienne, M. Sonnino fut mis au courant par MM. Ribot et Lloyd George des velléités de paix séparée exprimées par l'Autriche. La seule chose que les ministres anglais et français tinrent secrète, comme ils s'y étaient engagés d'honneur, est le fait de la lettre écrite personnellement par l'empereur d'Autriche à son beau-frère, lettre que le public connaît, puisqu'en avril 1918 elle fut publiée par le gouvernement de M. Clemenceau.

Ajoutons ce détail d'une extrême importance :

En juillet 1917, M. Ribot estima que l'attitude de l'Autriche et la duplicité nettement établie du comte Czernin le déliaient de sa discrétion. Il tint à faire connaître à M. Sonnino la totalité du dossier de la négociation, y compris les lettres de l'empereur et les mémoires remis par le prince Sixte. M. Sonnino lut attentivement ce dossier, puis il déclara à M. Ribot :

« Vous avez été d'une correction absolue à notre égard, et je ne puis que vous en remercier. »

LA SITUATION EN RUSSIE

Le gouvernement Denikine serait tombé

Le général Romanowsky prendrait le pouvoir

Taganrog, 3 janvier. — Le général Denikine et son gouvernement sont tombés. On affirme que le gouvernement de Denikine a été remplacé par le groupe : « Vozrozhdenye Rossi » (régénération de la Russie). Le général Romanowsky vient d'être choisi à la place de Denikine. Les dernières nouvelles indiquent que la position de l'armée de Denikine était extrêmement difficile parce que les bolcheviks avaient forcé un saillant au milieu de son front.

Les hostilités suspendues entre Esthoniens et bolcheviks

Reval, 3 janvier. — Les hostilités entre les bolchevistes et les Esthoniens ont cessé ce matin à dix heures. Les armées des deux camps ne changeront pas leurs positions, mais seront séparées l'une de l'autre par une bande de territoire neutre. L'armistice, dont la durée a été fixée à sept jours, pourra être renouvelé à la fin de cette période.

Les contre-révolutionnaires se tournent vers l'Allemagne et le Japon

Helsingfors, 4 janvier. — Le journal blanc « Russky Liver », publié dans le nord de la Russie, écrit :

« Alors que nos anciens alliés refusent de nous envoyer du secours, nos anciens ennemis, le Japon et l'Allemagne, nous offrent leurs services, et nous ne doutons pas que l'Allemagne puisse rétablir rapidement l'ordre, anéantir le bolchevisme et réorganiser la Russie. Nous devons bien retenir ce fait pour le cas où nos alliés nous abandonneraient complètement et pour le moment où nous jouirons de nouveau de la liberté complète de nos mouvements. »

On parle toujours de l'assassinat de Trotsky

Copenhague, 4 janvier. — La rumeur court avec persistance à Helsingfors que Trotsky a été assassiné, et l'on rapproche ce bruit d'incidents notoires qui se sont déroulés récemment dans le secteur de Narva : retraite subite des troupes bolchevistes sur un front de plusieurs kilomètres, abandonnant leurs canons; désertions en masse. Selon certain bruit, Trotsky serait arrivé sur le front de Narva et aurait eu une violente altercation avec le commandant du secteur, le général Bortsoff. Furieux, Trotsky donna l'ordre de fusiller le général, mais avant que l'ordre ait pu être exécuté, le général tira trois coups de revolver sur Trotsky qui, mortellement blessé, mourut peu après. Selon une autre version, c'est l'aide de camp du général qui tira sur Trotsky.

Aucune confirmation de ces bruits n'a encore été obtenue.

EN ALLEMAGNE

Les secours américains

Berlin, 4 janvier. — La délégation des quakers, qui est arrivée hier à Berlin, a été reçue par M. Ebert, président du Reich. Cette délégation, qui comprend quinze personnes, restera un certain temps à Berlin, où elle organisera, parallèlement à la commission des vivres de M. Hoover, la mise sur pied d'un vaste organisme destiné à secourir les victimes allemandes de la guerre. Elle dispose de nombreux millions recueillis par souscriptions privées et qui seront transformés en vivres et en vêtements.

Le président Ebert et la livraison des coupables

Berlin, 4 janvier. — L'information de la « Taeglische Rundschau » annonçant que le président Ebert avait l'intention de démissionner si la livraison des coupables était exigée a provoqué un démenti officiel. Ce journal riposte en complétant par les renseignements suivants :

Il déclare que les partis de la majorité ont convenu que M. Ebert, en offrant solennellement sa démission, serait prié de conserver ses fonctions. Les organes de droite et de d'extrême gauche déclarent que ce serait une comédie indigne.

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND CONNAITRAIT LA LISTE

Berlin, 4 janvier. — Contrairement à tous les démentis officieux, la « Deutsche Zeitung » affirme de façon catégorique que le gouvernement allemand a déjà reçu officieusement communication de la plupart des noms des personnalités dont l'Entente doit exiger l'extradition. Plusieurs d'entre elles ont reçu l'ordre de venir immédiatement à Berlin.

L'intervention des États-Unis et la Victoire

Le rapport du général Pershing

Paris, 4 janvier. — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'autoriser la publication du rapport d'ensemble du général Pershing sur les opérations de l'armée américaine en France.

L'appel de Foch

Dans ce rapport figure un Message inédit, adressé par MM. Clemenceau, Lloyd George et Orlando au président Wilson, où se trouve indiquée la situation critique des alliés au début de l'été de 1918. Voici la traduction de ce document :

« Les premiers ministres de France, d'Italie et de Grande-Bretagne, réunis à Versailles, désirent envoyer le Message suivant au président des Etats-Unis d'Amérique :

« Nous désirons exprimer nos plus vifs remerciments au président Wilson pour la remarquable promptitude avec laquelle l'aide américaine, dépassant toutes les prévisions, a été accordée aux alliés pendant le mois dernier pour parer à une grande nécessité. Le général Foch nous a présenté un rapport d'une extrême gravité, où il expose que la supériorité numérique de l'ennemi en France, où 162 divisions alliées font face à 200 divisions allemandes, est très forte; qu'il n'y a aucune possibilité pour l'Angleterre et la France d'accroître le nombre de leurs divisions; qu'au contraire elles ont les plus grandes difficultés à les maintenir à ce chiffre et qu'on est en grand danger de perdre la guerre si l'infériorité numérique des alliés ne peut être compensée aussi rapidement que possible par l'arrivée des troupes américaines.

» Le général demande donc avec la plus vive insistance que le plus grand nombre possible de troupes d'infanterie et de mitrailleurs (c'est ce qui manque le plus aux alliés) continue à être envoyé d'Amérique pendant les mois de juin et de juillet, afin d'écarter le danger immédiat d'une défaite des alliés dans la campagne actuelle, les réserves des alliés pouvant être épuisées avant celles de l'ennemi. En outre, en ce qui concerne l'avenir, le général considère qu'il est impossible de prévoir une victoire décisive, si l'Amérique n'est pas en mesure de mettre sur pied une armée telle qu'elle permette aux alliés d'assurer la supériorité numérique. Il évalue le total des forces américaines nécessaires pour atteindre ce but à au moins 100 divisions; il demande que l'on continue à envoyer de nouvelles troupes américaines à raison d'au moins 300,000 hommes par mois, afin d'établir une force totale de 100 divisions américaines à la date la plus rapprochée possible.

» Nous sommes certains que le général Foch, qui dirige la campagne actuelle avec une habileté consommée, et dont le jugement militaire continue à nous inspirer la confiance la plus absolue, n'exagère pas la gravité de la situation et nous sommes assurés que le gouvernement des Etats-Unis fera tout ce qui est en son pouvoir, tant pour faire face aux besoins de la situation immédiate, que pour procéder à l'envoi de nouvelles troupes en nombre suffisant pour assurer aussitôt que possible la supériorité que le commandant en chef des armées alliées considère comme essentielle pour une victoire décisive.

» CLEMENCEAU, LLOYD GEORGE, ORLANDO. »

L'Amérique fournit aussitôt l'effort qui lui était demandé en ces termes émouvants. Elle parvint à envoyer les 300,000 hommes par mois réclamés par Pershing. Ainsi elle nous aida puissamment à « gagner la guerre », tout au moins elle nous permit de la gagner plus tôt.

L'aide des alliés aux Américains

Dans son rapport, le général Pershing reconnaît la dette des Américains envers les alliés, quand il écrit notamment :

« Les ressources de nos alliés en hommes et en matériel avaient été utilisées jusqu'à l'extrême limite. Cependant ils furent toujours prêts à nous fournir les vivres, les équipements et les moyens de transports chaque fois qu'il y en eut de disponibles. Nous avons obtenu toute l'assistance et la coopération nécessaires, tant des Français que des Anglais, pour nos programmes d'instruction des recrues. Et quand le manque de personnel ouvrier devint grave dans nos armées, le gouvernement français nous donna une aide efficace pour la solution de ce problème. Quand nos troupes arrivèrent sur le champ de bataille, les vieux soldats de France et d'Angleterre leur donnèrent leur appui moral et physique. L'artillerie de nos alliés protégea souvent l'avance des troupes américaines; les tanks anglais et français coopérèrent souvent avec notre infanterie et les aviateurs alliés combattirent souvent dans les airs pour aider le soldat américain. »

Le gouvernement américain met en vente trente navires allemands

New-York, 4 janvier. — Le gouvernement américain a mis en vente trente paquebots allemands saisis pendant la guerre.

REVUE DE LA PRESSE

LES NEGOCIATIONS DU PRINCE SIXTE

Dans son Bulletin de politique étrangère, le **Temps** dit :

« Le récit du prince Sixte prouve avec éclat — car nous avons affaire à un témoin qu'on ne soupçonnera pas d'avoir voulu être agréable à l'Italie — que la France a été absolument fidèle aux engagements qu'elle avait pris envers le gouvernement italien. Cette loyauté apparaît continuellement dans les paroles attribuées à M. Poincaré. »

De Pertinax (**Echo de Paris**) :

« Qu'on mesure le danger auquel nous eussions été exposés si la France, conduite par des hommes d'Etat moins prudents, avait tenu l'Italie dans l'ignorance de ce qui se passait. Une large brèche pouvait s'ouvrir dans notre alliance. Découragés, les peuples dissidents de l'Autriche-Hongrie se fussent réconciliés avec le germanisme. Sur la carte de guerre allemande notre coalition eût peut-être désarmé. »

Autre son de cloche que donne le « Renseigné » de la **Libre parole** :

« C'était une partie magnifique. On ne saurait trop souligner la clairvoyance de M. Poincaré, qui avait pressenti la manœuvre. Pourquoi faut-il que l'exécution ait trahi l'intention? Des hésitations de lenteur dans le début de la négociation ont compromis les chances. Il fallait mener cette affaire grand train. On serait arrivé avant l'effondrement du cabinet Briand. Il s'en est fallu de trois semaines. C'est l'arrivée au pouvoir de M. Ribot qui a tout gâté! Ce protestant à l'esprit étroit a ruiné l'entreprise par un calcul prémédité de sectarisme anticatholique. Il a trouvé un appui dans les combinaisons de M. Sonnino, qui redoutait le renforcement de l'Autriche. Cette opposition eût été impuissante si le chef du gouvernement français avait marché, car M. Lloyd George était nettement gagné. Cela nous a coûté 300,000 morts, des dizaines de milliards et les sécurités de la paix. Si la justice était de ce monde, il y aurait là un fameux compte à apurer. »

LES AFFAIRES D'ORIENT

A propos des affaires d'Orient, qui ne sont pas réglées, loin de là, et qui sont graves, Jacques Bainville écrit (**Action Française**) :

« Si les affaires de Syrie et de Palestine étaient introduites par un biais quelconque dans les affaires de Turquie, ce serait une erreur dont la France, à tous les égards, paierait les frais. Cette maladresse aurait de graves conséquences qui ne peuvent manquer d'apparaître aux yeux de négociateurs avertis. M. Clemenceau sait comment nous avons perdu notre place en Egypte. Ce ne sont pas des expériences à recommencer. »

« Il est impossible, dit M. Marcel Cachin (**Humanité**) que dès la rentrée, aussitôt qu'il y aura un gouvernement, le pays ne soit pas renseigné sur les résultats présents de ces trocs mystérieux. »

ET NOTRE AVIATION?

Que va devenir notre aviation? Il n'y a aucun projet de politique aérienne devant les Chambres. L'aviation civile, l'aviation militaire et l'aviation coloniale sont dans la même incertitude, constate dans le **Matin** le colonel Girod, député du Doubs, pilote-aviateur, et d'une compétence éprouvée :

« Allons-nous continuer à patauger, à vivre cahin-caha, à faire des vols inutiles, sans profit, sans résultat sur les routes de France, au-dessus des voies ferrées et des lignes télégraphiques? Ou bien allons-nous, une bonne fois, penser résolument que l'aviation, qui fut successivement un article de sport, puis un article de guerre et de gloire, devient par les circonstances mêmes « un article d'exportation et de colonisation » et que son domaine est l'extérieur et surtout le Continent africain, où elle peut sans frais vivre et prospérer et « rapporter » à la mère-patrie, tout en assurant la flotte de mobilisation de celle-ci? Faudra-t-il attendre, pour savoir ce que nous voulons faire, que les avions commerciaux boches, transformés en un clin d'œil, en un instant de tension diplomatique, en avions de bombardement, viennent pulvériser nos villes avec leurs bombes de 1.000 kilos, comme nous allions le faire sur Berlin au jour même de l'armistice? »

L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Et si au dernier moment M. Georges Clemenceau refusait nettement d'être président de la République, demande l'**Ordre Public** :

« Le Tigre est capable de coup de tête de ce genre. Quelques membres du Congrès se sont déjà posé la question et l'éventualité de cette abstention les a laissés si peu indifférents que le petit jeu des candidatures a recommencé. La difficulté est de trouver des noms susceptibles de plaire à la nouvelle majorité de la Chambre ou tout au moins de ne pas lui déplaire. MM. Pams et Deschanel sont dans ce cas. M. de Selves aussi. M. Jonnart a une moins bonne cote, en raison de sa santé toujours chancelante. »

A la mémoire de Gambetta

Nice, 3 janvier. — Suivant une pieuse coutume, M. Etienne, ancien ministre, est venu, ce matin, déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Gambetta, au cimetière du Château. Ce fut une cérémonie toute simple. Le maire de Nice et quelques amis seulement y assistaient.

2 millions de marchandises incendiées aux stocks de Nantes

DECLARATIONS DE L'OFFICIER ENQUETEUR

Nantes, 4 janvier. — Le colonel Clemençon, envoyé spécialement à Nantes pour établir les causes de l'incendie des stocks américains de l'île Sainte-Anne et déterminer les responsabilités, a fait parvenir samedi soir son rapport au sous-secrétaire d'Etat à la liquidation des stocks. Nous avons pu joindre l'officier enquêteur, qui a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

« Sans pouvoir vous donner communication des conclusions de mon rapport avant que M. Le Trocquer en ait pris connaissance, il m'est permis de vous dire que, pour les causes de l'incendie, j'envisage plusieurs hypothèses. J'écarte en premier lieu toute idée de malveillance de la part du personnel au-dessus de tout soupçon, mais il y a eu, il faut le reconnaître en toute franchise, des erreurs et des fautes. D'abord la garde est insuffisante; la 11e région déclare ne pouvoir accorder plus de cinq soldats pour garder les stocks. Or, j'ai constaté ce matin qu'il y avait un aspirant et vingt hommes pour surveiller les décombres. D'autre part, les pompes à incendie étaient enfermées la nuit dans les bâtiments, et naturellement elles ont brûlé quand ceux-ci ont pris feu. J'ai constaté aussi qu'on fumait dans les docks. Ainsi, tout dernièrement, au cours d'une ronde de nuit, on a trouvé sur un ballot de tabac une bougie qui finissait de se consumer. Comment s'expliquer encore qu'on ait pu supprimer le téléphone aux docks, ce qui a obligé à faire au pas de course 1.500 mètres pour aller prévenir les pompiers?

» En raison de ces faits, vous pouvez être certain que toute négligence ou faiblesse relevée au cours de mon enquête sera impitoyablement punie. »

Le prix des cartes-lettres, enveloppes et bandes timbrées

Paris, 4 janvier. — Le « Journal officiel » publie un décret aux termes duquel, à partir du 1er janvier 1920, le prix des cartes-lettres, enveloppes et bandes timbrées, vendues par l'Etat, est fixé comme suit en sus de la valeur des figurines d'affranchissement :

1. Cartes-lettres, 2 centimes et demi par carte;
2. Enveloppes timbrées, 3 centimes par enveloppe format lettre; 2 centimes par enveloppe format carte de visite;
3. Timbrées 1 centime par deux bandes, les cartes-lettres seront vendues au public par quantités égales à deux ou à un multiple entier de deux. Les enveloppes timbrées seront vendues par paquets indivisibles de cinq. Les bandes, par paquets indivisibles de dix.

Sont abrogées toutes les dispositions contraires au présent décret.

Le prince Alexandre de Serbie va décorer Strasbourg

Strasbourg, 4 janvier. — Le prince régent Alexandre de Serbie remettra, lundi, à la ville de Strasbourg, l'ordre militaire de l'Etoile de Karageorge avec glaives, la plus haute distinction nationale serbe. La cérémonie aura lieu à l'hôtel de ville, après une revue militaire qui sera passée place Kléber.

HUMOUR DE CATALOGUES

Les catalogues de bibliothèques sont des sources de documents plutôt que d'allégresse. Indicateurs obligeants, ils nous montrent le chemin dans la forêt de l'histoire, de l'art et de la littérature, où sans eux nous irions à l'aventure comme des enfants égarés. Mais on ne leur demande pas de nous égayer par surcroît. Pourvu qu'ils remplissent en conscience leur fonction de cicerones, nous les tenons quittes du reste. Nous faisons avec eux du sport à travers les livres, quelque chose comme un rallye-paper.

Il était donné aux Allemands, dont l'humour n'est pas le trait dominant, d'introduire dans les catalogues une certaine fantaisie. Bien entendu, ils ne l'ont pas fait exprès. Cet humour n'en est que plus savoureux.

Vous vous rappelez les prétentions de nos ennemis dans les champs de la fiche et du document. Ils se croyaient là comme ailleurs au-dessus de tout. Or, un de nos savants a découvert une perle bibliographique dans un recueil dont la réputation d'infaillibilité est telle, que c'est là que les botanistes du monde entier vont chercher les renseignements dont ils ont besoin. Voici le bijou :

Botanisches Centralblatt : *Band 73, 1898 — 1er semestre, p. 77. Physiologie, biologie, anatomie, morphologie.*

Charles Baïhaut. Impressions cellulaires *(Mazas, Etampes, Sainte-Pélagie), in-18, VII, 411 p. Paris. Flammarion. 1897.*

Le savant allemand s'est bien gardé d'ouvrir le livre. Il a pensé que des « impressions cellulaires » ne pouvaient être que l'essai d'un biologiste sur les cellules, et il l'a bravement catalogué dans son répertoire de botanique. Le pauvre Baïhaut, dont on se rappelle l'aventure panamiste, voit la cellule de sa prison devenir un « tissu » d'âneries...

Par malheur, la garde qui veille autour de nos bibliothèques ne défend pas les conservateurs contre les distractions. Et juste au moment où l'on découvrait la perle bibliographique du répertoire allemand, un curieux signalait à l'un de nos confrères parisiens que, dans le catalogue de notre Bibliothèque nationale, on relevait à la section du théâtre ces simples lignes d'une sereine beauté :

Dante. — La Divine Comédie.

On ne savait pas que le chef-d'œuvre de Dante fût une pièce du répertoire. Tout arrive. Pourvu qu'un jeune écrivain avide de publicité ne profite pas de cette révélation pour démontrer que Dante n'a jamais existé, et que la Divine Comédie *est un vaudeville de M. Tristan Bernard !* P. B.

Un gros vol postal

182,000 FR. DE PERLES DISPARAISSENT ENTRE MADRID ET PARIS

Paris, 4 janvier. — Un vol important de perles a été commis au préjudice d'un commerçant du neuvième arrondissement. Les premiers éléments recueillis par l'enquête n'ont point apporté une grande lumière sur ce vol, dont le montant s'élève exactement à 182,888 fr.

Il y a quelques semaines, un négociant en perles fines de la rue Lafayette, M. Maurice de Vries, confiait un lot de seize colliers de perles, représentant une valeur de 700,000 fr., à M. Vitali Menasché, lequel se rendait en Espagne, et comptait les présenter à sa clientèle madrilène. Un de ces colliers fut ainsi vendu à Madrid, et les quinze colliers restants réexpédiés à Paris dans une boîte en bois, clouée en présence de témoins. La boîte fut mise à la poste en colis recommandé, mais arrivée à destination, on constata avec stupeur que le couvercle en bois avait été brisé et arraché. Un des paquets de quatre colliers, représentant une valeur de 182,888 fr., avait disparu. Les trois autres paquets, cependant, avaient été respectés et étaient restés intacts.

Cinq Allemands voleurs incarcérés

Lille, 4 janvier. — Samedi ont été incarcérés à la citadelle de Lille cinq Allemands, prisonniers de guerre, déserteurs de la 205e compagnie, dont l'arrestation a été opérée en territoire allemand occupé, pour de nombreux vols commis dans la région du Nord.

Avis aux débiteurs de créances allemandes

Paris, 4 janvier. — Le ministère de la justice communique la note suivante :

« Il est rappelé aux Français débiteurs de sujets allemands, autrichiens ou hongrois à raison d'obligations antérieures à la guerre, qu'il leur est toujours interdit de répondre aux réclamations dont ils peuvent être l'objet de la part de leurs créanciers allemands, autrichiens ou hongrois. Toute note contraire dérogeant sous une forme quelconque à la dite interdiction serait radicalement nulle et, comme moindre sanction, exposerait le débiteur français à payer une seconde fois entre les mains du liquidateur français. En conséquence :

» 1. Les Français débiteurs d'Allemands par actes ou contrats antérieurs à la guerre ne peuvent et ne pourront jamais s'acquitter de leurs dettes entre les mains des Allemands;

» 2. Les Français détenteurs, à quelque titre que ce soit, de biens ayant appartenu à des Allemands, ne pourront s'en dessaisir que sur des instructions spéciales des autorités judiciaires françaises.

» En outre, sont et demeurent interdites : *a*) Toute opération relative aux biens des sujets ennemis placés sous séquestre ; *b*) tout paiement de coupons de valeurs appartenant ou ayant appartenu à des sujets ennemis depuis le 1er août 1914. »

Un Congrès des textiles à Lyon

Lyon, 4 janvier. — Un Congrès des textiles pour les 8e et 9e régions, se tiendra les 21 et 22 février prochain, à Lyon.

LES INONDATIONS

On espère que la crue de la Seine va être terminée

Paris, 4 janvier. — Le temps s'est mis au froid à Paris. Aussi espère-t-on que la crue de la Seine va s'atténuer et qu'aujourd'hui même ou demain au plus tard le fleuve sera étale. Il l'est déjà d'ailleurs à Montereau, et une baisse a été constatée à Corbeil et à Juvisy.

D'autre part, le maximum de la Marne est réalisé à Château-Thierry. A Chalifert, la Marne ne paraît pas devoir dépasser sensiblement la cote de 4 m. 96 d'ici mardi 6 courant. Les cotes d'hier matin sont de 4 m. 77, et on signale une baisse du Grand-Morin.

DEUX GARES FERMEES

Paris, 4 janvier. — Comme on le prévoyait, il a fallu, hier, abandonner le service à la gare des Invalides. Depuis la veille, les trains électriques pour Versailles partaient de la station Mirabeau et y arrivaient. A midi, hier, on a décidé de transférer le service des grandes lignes : Granville, Saint-Malo, etc., à la gare Montparnasse. La gare des Invalides est donc close. Il n'y reste que des ouvriers qui édifient hâtivement des barrages en maçonnerie pour retarder, si possible, l'inondation totale de la gare. Malgré l'espoir que l'on conservait, il a fallu, hier soir, fermer la gare d'Orsay. Le dernier train est parti à 18 h. 21, et le service se fait à la gare d'Austerlitz, d'où partent et où arriveront tous les trains à partir d'aujourd'hui. Le maintien de la circulation n'était plus possible; l'eau avait gagné la tranchée du quai Saint-Bernard, et à la station Saint-Michel une fissure s'était produite, et on avait dû fermer le couloir de communication avec le métro.

LA TRAVERSEE DE PARIS

C'est cependant, dès maintenant, l'inondation dans toute la traversée de Paris. A la porte d'Ivry, la chaussée est complètement envahie. Le quai de Bercy est en partie impraticable. Un service de canots assure le passage des piétons près du pont National. De grand matin, quai de la Gare, 27, l'immeuble a été attaqué par la crue. Les locataires, bloqués chez eux, ont été dans l'impossibilité de se rendre à leurs occupations. L'eau a gagné l'entrée principale de la gare d'Ivry-marchandises. Cependant, la circulation était possible grâce à un service de bachotage.

Au quai Saint-Bernard, l'eau avait gagné la rue Cuvier et envahi une des fosses du Jardin des Plantes. Trois jeunes ours qui étaient dans ce bas-fond faillirent être noyés. Ce furent les pompiers qui durent tirer les plantigrades de leur position périlleuse.

Au quai de l'Hôtel-de-Ville, il y a déjà 1 m. 30 d'eau dans les caves. Le square du Vert-Galant et l'écluse de la Monnaie ont disparu sous le flot. On constate des infiltrations inquiétantes à la station du Nord-Sud « Chambre des Députés », et moins sérieuses au Métropolitain « Invalides et Javel ». Il faut noter d'ailleurs que les mesures de précaution ont été particulièrement efficaces dans les quartiers de Grenelle, de Javel et d'Auteuil, où beaucoup de points en contre-bas n'ont cependant pas été envahis par les eaux.

DANS LA BANLIEUE

La situation est demeurée aussi sérieuse sinon plus grave. Notamment, Ivry a beaucoup souffert. Tout Ivry est submergé. Deux cents familles ont dû être évacuées. Impasse Roncoul, les pompiers ont sauvé des sinistrés sur les toits d'une petite maison d'un étage. Le maire d'Ivry a mis trois jours pour obtenir trois bateaux.

LA CRUE DE LA MARNE

Meaux, 3 janvier. — La situation à Meaux est redevenue ce qu'elle était en janvier 1910. Une partie de la ville est envahie par l'eau et l'on circule en barque dans de nombreuses rues. Dans d'autres le passage est assuré par des voitures louées à cet effet par la municipalité. Un certain nombre de sinistrés, dont les logements sont devenus inhabitables, ont été hospitalisés au grand séminaire. La berge du canal de l'Ourcq, à Vilnoy, s'est effondrée sous la violence de la poussée des eaux.

DECRUE DE LA MEUSE

Bruxelles, 3 janvier. — On signale une décrue appréciable de la Meuse ainsi que de ses affluents.

LA SAONE

Chalon-sur-Saône, 2 janvier. — La Saône charrie une quantité d'épaves telles que échelles, foin, paille, tonneaux et arbres arrachés par la violence de l'eau. La Seille et le Solnan, débordés, inondent une grande partie de la Bresse louhannaise, causant des dégâts importants.

A Chalon-sur-Saône, les principales rues du centre de la ville sont encore sous l'eau, mais une légère décrue se fait sentir, depuis ce matin, à la grande joie des riverains inondés.

Secousses sismiques dans la vallée du Rhin

Bâle, 4 janvier. — De violentes secousses sismiques, qui ont duré près d'une minute, ont été ressenties dans plusieurs localités de la vallée du Rhin.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 5 janvier 1920 (5)

CLARA SPADA

Grand Roman historique inédit de Robert FLORIGNI et Charles VAYRE

PREMIERE PARTIE

LE PACTE

CHAPITRE II

Qui était l'homme au manteau écarlate ?

(Suite.)

— Je n'ai pas besoin d'excuse, riposta violemment Louis, j'ai dit la vérité. J'engage ma parole de chevalier.

— Vous n'êtes point chevalier, tonna le baron, votre frère aîné seul est chevalier de Sallèles, possesseur du nom et des armes. Seul il a été armé chevalier... vous n'êtes, vous, qu'un obscur cadet de famille, sans armes et sans fortune.

— Plaise à votre bienveillance, Monseigneur, dit Louis pâlissant, de considérer que je vais avoir l'âge d'être fait chevalier, et qu'à votre mort, si mon frère est l'héritier de votre titre et de vos richesses, je serai le chevalier de Sallèles. D'ailleurs, chevalier ou non, je suis votre fils, de sang noble, et ne saurais me parjurer. Ma parole vaut un serment.

Le baron, stupéfait, écoutait son fils.

Jamais il n'avait aussi longtemps parlé devant lui avec une telle assurance.

La fureur l'aveuglait, et la noble fierté du jeune homme lui parut le comble de l'impudence.

Il prit à témoin le clerc vêtu de noir qui souriait toujours.

— Je vous prends à témoin, clerc... Mon fils ose donner un démenti à l'évêque de Narbonne... Il parle de ma mort... Il ose !...

— Monseigneur, dit doucement le clerc, il faut s'attendre à tout d'un homicide et d'un sacrilège. Son témoignage d'ailleurs ne servira à rien, votre cousin le saint évêque apportera le sien...

— Alors, s'écria l'impétueux jeune homme, alors l'évêque de Narbonne sera un menteur et un renégat, à qui j'arracherai la langue s'il ose soutenir son vassal dom Bertrand et je lui jetterai à la face de tous, ce que je lui ai dit devant son chapitre : « Tel maître, tel valet ! »

Le clerc arrêta du geste le baron livide de rage.

— Un mot, Monseigneur, un seul mot, et je livrerai à votre juste colère le malheureux qui persiste dans sa démoniaque folie. L'Eglise est au-dessus de pareils adversaires, elle les méprise comme indignes d'elle. Avant de partir, ma mission étant terminée, je dois vous faire part ainsi qu'à cet audacieux des paroles de conciliation de notre saint évêque. Par égard pour les liens qui l'unissent à vous, ayant pitié du jeune âge du coupable et de son peu de discernement, parlant en pasteur plein d'indulgence en ce qui le concerne personnellement, mais en tant que ministre de notre sainte Eglise désireux d'en sauvegarder les droits et les privilèges, voici ce qu'il exige : Louis de Sallèles se rendra en la cathédrale de Narbonne, le prochain dimanche, vêtu d'un cilice, pieds nus, les cheveux couverts de cendre, un cierge à la main. Il attendra devant la porte fermée qu'il plaise au saint évêque de lui laisser franchir le seuil du saint lieu. Il entrera après avoir imploré la clémence du Tout-Puissant et fait son « mea-culpa », puis il ira s'agenouiller devant le trône épiscopal. Il fera à haute voix confession de ses fautes, récitera l'acte de contrition, et jurera sur les saints Evangiles d'accomplir telle pénitence qu'il plaira à notre saint évêque de lui imposer.

— Comme par exemple d'aller passer sept ans en Palestine ! dit railleusement Louis.

— Nul ne peut prévoir ce que l'Esprit saint dictera à notre évêque, repartit le clerc avec onction. Cependant, il est à croire que la pénitence sera proportionnée à la gravité du méfait. Quelle réponse dois-je rapporter à notre vénéré pasteur ? En fils obéissant, désirez-vous rentrer dans le giron de notre sainte mère l'Eglise et obtenir son pardon ?

— Tu diras à ton évêque, maître fourbe, que je ne demande nul pardon, n'étant coupable de rien. Je n'ai besoin ni de sa merci, ni de ses bons offices et, s'il lui plaît, parce que j'ai mis à mal un de ses valets, d'ameuter tous ses clercs contre moi, je n'en ai cure. Je suis aussi bon catholique que quiconque, mais ne crois devoir aucun respect à des ministres indignes qui, sous le manteau de la religion, volent, mentent, se parjurent et se livrent aux pires débauches...

Un juron formidable ébranla les voûtes de la salle et retentit jusque dans les pièces voisines. Le baron, d'un terrible élan, se précipita à la gorge de son fils et le jeta à genoux devant le clerc...

— Misérable ! Demande pardon à Dieu que tu viens d'offenser dans la personne de son digne serviteur. Demande pardon, humilie-toi, repens-toi, ou par la mort-Dieu je t'éventre comme un loup malfaisant !

— Mon père ! s'écria Louis éperdu, voudriez-vous m'avilir à ce point, me faire confesser un crime que je n'ai pas commis pour obtenir les bonnes grâces de ces ignobles hypocrites ?...

— A genoux, demande pardon ! tu feras amende honorable, écuma le baron, tu iras te prosterner aux pieds de l'évêque, je te l'ordonne... je le veux...

Louis, d'un vigoureux coup de reins se remit debout et, se dégageant violemment de l'étreinte de son père :

— Vous voulez, Monseigneur ? Eh bien ! moi, je ne veux pas !

Devant ce défi jeté à son autorité paternelle, le baron interdit, les yeux injectés de sang, recula comme frappé de la foudre.

Le meurtre du prêtre, le sacrilège, l'homicide, tout cela disparut à ses yeux.

Il ne restait présent à son esprit affolé que cette chose inouïe, monstrueuse, incroyable : un fils qui refusait d'obéir à son père.

Il crut qu'il allait étouffer.

Une sorte de voile obscurcit sa vue.

Des cris rauques s'échappèrent de sa gorge, comme si subitement il avait perdu l'usage de la parole.

D'un même mouvement, le clerc et Henri se portèrent vers lui comme pour le soutenir.

Ce geste le fit revenir à lui.

Humilié d'avoir eu besoin d'aide pour recouvrer ses esprits et remettre à la raison un fils ignominieux, le baron par un prodigieux effort de volonté se ressaisit, la parole lui revint, et, pris de folie, il s'avança vers Louis le bras levé, menaçant.

Louis arrêta la main qui allait le frapper au visage et, très pâle, serrant dans sa poigne de fer la main vigoureuse de son père, il lui clama à la face :

— Remercie le Ciel d'être mon père, vieillard ! Cela seul te sauve ! J'en jure Dieu, tout autre que toi serait mort déjà ! Mais tu as voulu l'outrage, tu as pris contre moi le parti de ces maudits, je ne te dois plus rien, ni respect ni soumission... je suis libre... Adieu...

Et, hors d'haleine, Louis lâcha la main de son père, puis tournant le dos aux spectateurs de cette terrible scène, il se dirigea lentement vers la porte.

Un cri terrible le fit se retourner.

Le baron venait de tomber à la renverse, frappé de mort subite.

— Oh ! mon frère ! qu'avez-vous fait ! gémit Henri, vous avez tué notre père !

— Ce n'est pas moi, dit Louis sourdement, ce sont ces gens-là.

Il désigna du doigt le clerc qui se courbait sur le cadavre.

Comme atteint d'une flèche empoisonnée, le clerc fielleux bondit sous l'accusation.

— Ah ! tu oses encore insulter les ministres de Dieu, sacrilège, assassin... Eh bien ! moi, serviteur de Foulques de Narbonne, en son nom, je t'arrête comme coupable de parricide. A l'aide ! Au meurtre ! Au secours ! Voici l'assassin du baron...

Aux cris perçants du clerc, une foule de valets accourut...

Mais nul n'osa porter la main sur Louis...

Ils courbèrent le front sous le regard menaçant du jeune homme et se découvrirent respectueusement devant le cadavre.

Henri agenouillé priait et pleurait.

— Eh bien ! serfs, manants ! m'entendez-vous ? cria le clerc, arrêtez cet homme ! Au nom de Monseigneur l'évêque, je vous l'ordonne... C'est l'assassin du...

Mais plus un mot ne sortit de ses lèvres. Louis venait de lui planter sa dague en plein cœur.

Tous les assistants se reculèrent avec effroi.

— Or çà, bonnes gens, dit Louis, ne croyez pas cet homme. Mon père est mort subitement de sa mort naturelle. Mon frère que voici peut l'attester... N'est-il pas vrai, mon frère ?

— C'est vrai ! gémit Henri.

— Il est mort, poursuivit Louis, du chagrin que lui causaient les menées déloyales de l'évêque de Narbonne et de ses acolytes. Celui-ci osait m'accuser faussement. Je l'ai puni. Mon frère, désormais baron de Sallèles, ayant sur ses terres droit de haute et basse justice, m'y autorisa. N'est-il pas vrai, mon frère ?

Henri poussa un sourd gémissement, mais ne répondit pas.

Louis feignit de prendre ce gémissement pour la réponse qu'il sollicitait.

— Je vous remercie, mon frère, d'avoir dit la vérité et d'avoir innocenté le chevalier de Sallèles du crime odieux dont un misérable osait l'accuser. Maintenant, bonnes gens, que vous savez tout, retirez-vous, mon frère vous l'ordonne.

Docilement le troupeau des valets s'inclina et se retira.

Louis, resté seul avec son frère, se promena un instant pensif, comme hésitant, puis prenant une décision, brusquement il interpella Henri.

— Baron de Sallèles, chef du nom et des armes, mon frère, je vous dois respect et soumission comme à mon aîné, comme au chef de la maison; je vous supplie donc de m'octroyer licence de quitter le château et de n'assister point aux funérailles de notre père.

Henri surpris se leva.

Il considéra son frère avec inquiétude, et lorsque ce dernier l'eut conduit devant l'antique fauteuil de chêne aux armes de Sallèles, sorte de trône où seul avait droit de s'asseoir le maître du château, et qu'il y eut pris place, il demanda d'une voix émue :

— Vous voulez me quitter, Louis ?

— Oui.

— Ne pouvez-vous remettre votre départ ?

— Non. L'évêque assistera aux funérailles. Il a à venger la mort de dom Bertrand et la mort de son clerc. Si je n'étais déjà emprisonné avant les obsèques, ce serait aussitôt après. Il faut donc que je quitte ce pays.

— Où irez-vous ?

(A suivre.)

Les Etats-Unis entament la lutte contre les bolcheviks de l'intérieur

CINQ MILLE ARRESTATIONS

FORMIDABLES OPERATIONS JUDICIAIRES

5,000 mandats d'arrêt dans 33 villes

New-York, 3 janvier. — Des opérations de police de très grande envergure, dirigées contre les extrémistes et les agitateurs révolutionnaires, ont été déclanchées la nuit dernière dans 33 villes des Etats-Unis. Les agents fédéraux et les directeurs des diverses polices municipales ont été nantis de plus de 5,000 mandats d'arrêt. En quelques heures, 500 extrémistes ont été arrêtés à New-York. Partout les perquisitions continuent.

Poursuites et déportations

New-York, 3 janvier. — Il est probable que les extrémistes arrêtés seront déportés. De grandes quantités de brochures et de circulaires séditieuses ont été saisies. Des centaines d'extrémistes ont été arrêtés à leurs lieux de réunions, beaucoup l'ont été à leur domicile. Quelques-uns sont originaires des Etats-Unis; ils feront l'objet de poursuites judiciaires. A New-York, 80 pour 100 de ceux qui ont été appréhendés sont étrangers, et parmi eux se trouvent beaucoup de Russes.

Washington, 4 janvier. — On a arrêté les rédacteurs de tous les journaux communistes et confisqué des tonnes de publications révolutionnaires; les autorités déclarent avoir découvert dans un dépôt clandestin vingt-cinq fusils, plusieurs engins explosifs semblables à ceux que divers notables américains reçurent par la poste pendant l'été passé. Elles assurent avoir la preuve que les communistes, chez lesquels on vient d'opérer des descentes, préconisaient le renversement du gouvernement par un coup de force.

La police va examiner les publications saisies et rechercher si parmi les gens soupçonnés il ne s'en trouve pas qui viennent de Russie.

Washington, 3 janvier. — Les opérations de police contre les bolcheviks continuent. A la fin de la journée, le nombre des arrestations était évalué à 5,000. Au département de justice, on estime que 90 % de ces individus devront être déportés. Ces mesures ont été décidées à la suite de la saisie de documents qui ont révélé la présence d'organisations bolchevistes dans tous les Etats-Unis, et que Lenine et Trotsky dirigeaient personnellement par tous les moyens dont ils disposent.

UN VASTE COMPLOT POUR UN GOUVERNEMENT DES SOVIETS

Washington, 4 janvier. — Une note du département de la justice et police annonce que les rafles faites au quartier général des révolutionnaires ont prouvé définitivement que l'organisme créé par les extrémistes avait pour but l'établissement d'un gouvernement des Soviets aux Etats-Unis.

Les documents qui ont été saisis au cours des perquisitions opérées hier ont donné la preuve que les révolutionnaires tenaient prêt un plan de mobilisation de tous les nègres, qui auraient été enrôlés immédiatement dans l'armée rouge. Tout fait supposer également que les récentes échauffourées qui ont eu lieu entre blancs et noirs dans diverses villes, et notamment à Chicago, auraient été fomentées par les agents des Soviets.

La police annonce enfin que, parmi les activistes actuellement sous les verrous, se trouvent plusieurs récidivistes impliqués dans les complots du 1er mai dernier, et notamment dans l'affaire des bombes. On déclare que les opérations de police ont été entreprises juste à temps pour empêcher la fusion des divers groupes révolutionnaires en un seul, qui aurait été placé sous un chef unique.

Enfin, la preuve est faite désormais que le parti communiste américain a été organisé un peu avant 1919, moment où des agents du gouvernement de Lenine et de Trotsky, après être parvenus à s'infiltrer aux Etats-Unis, commencèrent à fomenter la révolution, suivant les indications précises qui leur étaient données de Moscou.

Au Conseil suprême

L'exécution du traité

Paris, 3 janvier. — Le conseil suprême des alliés, réuni ce matin sous la présidence de M. Jules Cambon, a entendu un exposé du général Le Rond sur la suite des pourparlers engagés entre les délégués alliés et allemands au sujet de la transmission des pouvoirs.

Au cours de ces pourparlers, les représentants des alliés ont développé leur programme, dont les Allemands ont pris note. Il paraît qu'entre le programme des alliés et les instructions données à Berlin il existe des différences sensibles puisque les représentants allemands ont jugé nécessaire de consulter leur gouvernement. On prévoit que la solution peut se faire attendre quelques jours encore.

L'évacuation des réfugiés russes

Le conseil a entendu ensuite un rapport sur l'exode des habitants russes devant les bolchevistes, dans les provinces méridionales; il a décidé de prendre des mesures pour assurer l'évacuation de ces réfugiés.

L'interprétation du traité

Enfin, le conseil a décidé que le comité de rédaction devrait s'en référer à lui avant de trancher les questions d'interprétation du traité.

M. Clemenceau dans le Var

Hyères, 3 janvier. — La partie du département du Var que le président du conseil visite aujourd'hui n'est pas moins pittoresque ni moins attrayante que celle parcourue les jours précédents. Par des routes accidentées qu'éclaire un beau soleil d'hiver, M. Clemenceau se rend à Forcalquier, Gareoult, Belgentier, Sollies, Toucas, Cuers, Solliespont, Lafarlède, Lacrau et Hyères.

Pendant les quelques instants qu'il consacre à chacune de ces localités, de chaleureuses ovations lui sont faites.

L'accueil qu'il reçoit à son arrivée à Hyères est enthousiaste. A l'entrée de la ville, où le maire vient le saluer, il descend d'automobile pour prendre place dans un landau. Deux mille personnes escortent la voiture présidentielle, en acclamant le président du conseil.

Dans la traversée de la ville, les manifestations de sympathie se succèdent sans interruption. De toutes les fenêtres, des fleurs sont jetées au président du conseil.

Un vin d'honneur a été offert à M. Clemenceau, qui, en réponse des souhaits de bienvenue qui lui sont adressés, renouvelle ses déclarations précédentes. Il montre que tout est presque à refaire dans tous les domaines, et il déclare qu'après la plus grande des plus grandes victoires, la France se doit à elle-même de ne pas être au-dessous de sa renommée. L'intérêt supérieur de la patrie exige de nouveaux sacrifices.

« Nous serions indignes de nos pères, dit-il en terminant, de nos glorieux morts, de nos alliés, si nous ne savions pas accomplir tous nos devoirs. La France avant tout ! Vive la République ! »

A une heure, le président du conseil assiste à un déjeuner auquel sont invités les députés du département, les maires, les conseillers généraux et municipaux de l'arrondissement.

Toulon, 3 janvier. — M. Clemenceau est arrivé à Toulon un peu avant cinq heures, après avoir fait un court arrêt à Carkeirane et au Pradet. La population du faubourg, comme celle de la ville, l'applaudit et l'acclama longuement.

Le président du conseil est descendu de voiture place de la Liberté, où se trouvaient massés plusieurs milliers de personnes; il s'est mêlé à la foule, qui lui a témoigné de nouveau sa respectueuse sympathie.

Le président du conseil s'est rendu dans l'un des hôtels de la ville, où l'attendaient un grand nombre d'admirateurs et amis, avec lesquels il s'est entretenu avant son départ pour Paris, qui a eu lieu à dix-neuf heures.

UN INCIDENT SANS SUITES GRAVES

Toulon, 3 janvier. — Au départ d'Hyères, l'une des voitures du cortège présidentiel, dans laquelle avaient pris place MM. Aiguier, Denise, Gavoty et Reymonenq, députés du Var, ainsi que M. Bazin, préfet du département, a dérapé. MM. Denise, Reymonenq et le préfet ont été légèrement contusionnés. Ils sont arrivés à Toulon quelques instants après le président du conseil et ont pu assister à ses côtés aux réceptions qui ont précédé le départ de M. Clemenceau pour Paris.

M. CLEMENCEAU ET L'ELYSEE

Toulon, 4 janvier. — Au cours de son voyage, M. Clemenceau a généralement éludé l'occasion de préciser s'il serait ou non candidat à la présidence de la République. Mais à Clers, le maire lui ayant dit : « Je souhaite que bientôt, Monsieur le Président, votre portrait soit placé dans la salle de nos délibérations avec cette mention : « Georges Clemenceau, président de la République. »

« — N'écoutez pas ce vilain homme, répondit M. Clemenceau. Il parle de choses qu'il ne connaît pas. Quand je serais installé dans une magistrature qui n'est ni dans mes goûts ni dans mon tempérament (sic), croyez-vous que je rendrais plus de service ? Chacun par son labeur quotidien travaille pour la patrie. Avec une bonne plume, de la bonne encre, du bon papier sur lequel on peut jeter de belles et fortes idées de justice et de vérité, on est, dans une démocratie comme la nôtre, le roi du monde. »

L'ARRIVEE A PARIS

Paris, 4 janvier. — M. Georges Clemenceau, président du conseil, est rentré à Paris ce matin, à 10 h. 40. Le président du conseil a été salué, à son arrivée à la gare de Lyon, par MM. Louis Nail, garde des sceaux; Georges eygues, ministre de la marine; Tardieu, ministre des régions libérées, et Ldiverses personnalités.

Après s'être entretenu avec les personnes présentes, M. Clemenceau a gagné son automobile, où il a pris place avec le général Mordacq.

M. CLEMENCEAU SE REMET AU TRAVAIL

Paris, 4 janvier. — Dès son retour au ministère de la guerre, M. Clemenceau s'est mis au travail avec ses collaborateurs habituels. Il a ensuite reçu M. Berthelot, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, avec lequel il s'est longuement entretenu.

LES OBSÈQUES de M. Jean Dupuy

Paris, 3 janvier. — Les obsèques de M. Jean Dupuy, sénateur, ancien ministre, président du Syndicat de la presse parisienne et du comité général des Associations de presse, directeur du « Petit Parisien », ont été célébrées ce matin à l'église de la Madeleine, au milieu d'une affluence considérable.

Le deuil était conduit par M. Pierre Dupuy, commissaire à la marine marchande, député de la Gironde; Paul Dupuy; François Arago, vice-président de la Chambre des députés, député des Alpes-Maritimes, et gendre du défunt; MM. Philippe, François, Jean et Jacques Dupuy; Emmanuel et Jacques Arago, ses petits-fils; M. Ducourt, conseiller général de la Gironde, son beau-frère; MM. Henry Legrand, maître des requêtes au Conseil d'Etat; Pierre Tirard, Amédée Janot, le commandant Boy, ses neveux.

Dans la matinée, M. Poincaré, président de la République, qu'accompagnait M. Adolphe Pichon, secrétaire général civil de la présidence, s'est rendu à la maison mortuaire, où il a présenté ses condoléances à la famille.

De très nombreuses personnalités avaient tenu à assister au service où M. Poincaré, président de la République, s'était fait représenter par M. Adolphe Pichon et par l'amiral Grandclément; le général Mordacq représentait M. Clemenceau, président du conseil, ministre de la guerre. La plupart des ministres et sous-secrétaires d'Etat étaient également présents, entre autres MM. André Tardieu, Deschamps, Bérard, Klotz, Loucheur, Ignace, Louis Dubois, Louis Mourrier, Albert Favre. Les ministres de l'intérieur, des colonies étaient représentés. M. Antonin Dubost, président du Sénat; le président de la Chambre des députés, etc.

On remarquait en outre MM. Eugène Pierre, secrétaire général de la Chambre des députés; Georges Pallain, gouverneur de la Banque de France, Barthou, général Guillaumin, général Dubail; Labussière, directeur de la Sûreté générale; Ribot, Noulens; M. et Mme Emile Loubet; Paul Delombre; A. Romanos, ministre de Grèce; le maréchal Foch; Strauss, William Martin, Albert Sarraut, Mme Wadeck-Rousseau, Mascuraud; Dausset, président du Conseil général de la Seine; Thomson, Mandel, Delanney; Autrand, préfet de la Seine; Raux, préfet de police; Doumergue, etc. Les différentes Associations de la presse parisienne et départementale étaient représentées par leur président ou vice-président.

Après le défilé devant les membres de la famille, le cortège a quitté l'église pour se rendre au cimetière du Père-Lachaise, où des discours ont été prononcés par MM. Nail, garde des sceaux, au nom du gouvernement; Chéron, au nom du Sénat, et de Nalèche, au nom du Syndicat de la presse parisienne; Paul Strauss, sénateur, au nom de l'Association des journalistes républicains et du comité général des Associations de presse.

M. Pédebidou, sénateur des Hautes-Pyrénées, a apporté le témoignage ému des concitoyens de M. Jean Dupuy, déclarant qu'à l'annonce de la mort du directeur du « Petit Parisien » une vague de tristesse s'est répandue dans les plaines et les vallées du département, où M. Jean Dupuy laisseera un souvenir impérissable.

M. Ducuing est venu ensuite apporter les remerciments de l'Association parisienne des Hauts-Pyrénéens, à laquelle M. Jean Dupuy s'était toujours intéressé.

Le traité de commerce franco-argentin

Buenos-Ayres, 2 janvier. — Le ministre de France, M. Gaussen, après avoir conféré avec le ministre des affaires étrangères, M. Puyreddon, a proposé de proroger par période trimestrielle le traité de commerce franco-argentin, dénoncé récemment, jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention.

LA TEMPÊTE

TROIS NAUFRAGES

Lorient, 3 janvier. — Les dundees « Saint-Georges », de Loctudy; « Caludo », d'Auray; « Camelia », de Lorient, drossés par la tempête, sont venus se briser sur les rochers. Les équipages ont été recueillis par le canot de sauvetage du Palais au prix de grandes difficultés.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

SAMEDI 3 JANVIER 1920

Paris, 3 janvier.— La température s'est subitement rafraîchie, c'est ce qui nous a sans doute évité la pluie, car le ciel était encore bien sombre. Le public était très nombreux, et la journée semblait devoir se passer normalement, quand les sportsmen du pesage furent tout à coup mis en émoi par le bruit de coups de feu. Renseignements pris, un jeune homme, un peu vivement houspillé par un parieur, au sujet d'une commission, n'avait rien trouvé de mieux que de se dégager en jouant du revolver. Son contradicteur, un tenancier de bar, fut légèrement blessé à la jambe. Quant à lui, il fut copieusement lynché par la foule.

« Prince-Charmant », qui n'a décidément aucune tenue, a encore trouvé son maître en « Père-Léo », qui l'a battu de justesse, malgré plusieurs fautes. Tout à la fin, « Pierre-Ier » venait finir très fort à une tête du cheval belge.

Il n'y a pas eu de course pour « Quenotte », dans le Prix de Verneuil; la fille de « Bémécourt » avait course gagnée en face. « Quos-Ego », qui aurait pu l'inquiéter, ne se décidait à s'employer que lorsqu'il n'était plus temps. « Quolibet » a très bien figuré.

« Pierre-Ier », qui courait pour la seconde fois, est bien parti, contre son habitude, dans le Prix de Dunkerque. Vainement « Petit-Maître » l'attaquait à plusieurs reprises. Sur la fin, « Off » survenait à son tour, mais sans pouvoir mieux faire que de se placer troisième, tout près de « Petit-Maître ».

« Primerose » a gagné de bout en bout le Prix de l'Orne, sans avoir jamais été menacée. Dans la montée, « Punta-Gorda » est venu enlever la seconde place à « Polka » que « Poppée » dépassait à son tour au dernier tournant.

Lutte prolongée dans le Prix de Valence entre « Neptune » et « Odin »; celui-ci a eu à plusieurs reprises l'avantage, mais le cheval de M. Sévère, plus sage, a fini par l'emporter nettement.

Enfin le Prix de Barry est resté à l'écurie L. Hémard, qui a pris les deux premières places avec « Kerria » et « Okhandja ».

A. BERNARDIN

PRIX DE VICHY (trot monté), 4,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Père-Léon* (Cnudde), à Th. Piearerts; 2e, *Prince-Charmant* (Neveux), à M. A. Lebaudy; 3e, *Pierre-Ier* (Lepelletier), à M. J.-B. Subileau.

Non placés : Petite-Sœur (M. A. Forcinal), Queen-Mary (C. Dupuy); Patriote (M. de Moussac); Quoniam (A. Morel).

Durée : 1er, 3' 48''; 2e, 3' 48'' 1/10; 3e, 3' 48'' 1/5.

PRIX DE VERNEUIL (trot attelé), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er *Quenotte* (Lintant), à M. L. Olry Rœderer; 2e, *Quos-Ego* (E. Marie), à M. A. Viel; 3e, *Quolibet* (Hervé), à M. Saint-Laurs.

Non placés : Quartier-Général (E. Picard), Quasi-Pompon (Prosper), Quinquina (C. Pentecôte), Querido (Verzeele), Quand-Même (Leverrier).

Durée : 1er, 4' 41'' 4/5; 2e, 4' 46'' 1/5; 3e, 4' 47''. *Quenotte* (Bémécourt et Juvénile), est entraînée par Déjean.

PRIX DE DUNKERQUE (trot monté), 6,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Pierre-Ier* (Lepelletier), à M. J.-B. Subileau; 2e, *Petit-Maître* (L. Dufour), à M. G. Venet; 3e, *Off* (Verzeele), à M. A. Hémard.

Non placés : Oville (Boivin), Prophète (E. Marie).

Durée : 1er, 4' 44''; 2e, 4' 44'' 1/10; 3e, 4' 44'' 1/5. *Pierre-Ier* (Bémécourt et Villageoise), est entraîné par Lepelletier.

PRIX DE L'ORNE (trot attelé), 3,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Primerose* (C. Pentecôte), à M. C. Jeanne; 2e, *Eunta-Gorda* (Th. Monsieur), à M. J. Windels; 3e, *Poppée* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 4e, *Quo-Vadis* (Verzeele), à M. A. Boas.

Non placés : Patriote (G. Pentecôte), Pomona (A. Tamberi), Polka (J. Méquignon), Quadrille (Leverrier).

Durée : 1er, 4' 55'' 2/5; 2e, 4' 58'' 1/5; 3e, 5' 1'' 4/5. *Primerose* (Hoche et Topaze) est entraîné par C. Pentecôte.

PRIX DE VALENCE (trot attelé), 4,000 fr., 2,900 mètres. — 1er, *Neptune* (P. Gitton), à M. E. Scrève; 2e, *Odin* (Willemsen), à M. H. Lacoste; 3e, *Mailly* (Vidal), à M. M. Durand; 4e, *Picciola* (Lasserre), à M. E. Duprat.

Durée : 1er, 5' 0'' 2/5; 2e, 5' 5'' 1/5; 3e 5' 14''. *Neptune* (Hourrah et Gaffe), est entraîné par P. Gillon.

PRIX DU BERRY (trot attelé), 5,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Kerria* (Verzeele), à M. L. Hémard; 2e, *Okahandja* (le propriétaire), à M. L. Hémard; 3e, *Bruyère* (le propriétaire), à M. A. Sourroubille.

Non placés : Kiosque (Nottinger), Jéallah (J. Sourroubille), Mutigny (Simonard), Odelette (C. Pentecôte).

Durée : 1er, 5' 3''; 2e, 5' 7'' 2/5; 3e, 5' 8'' 2/5. *Kerria* (Doncourt et Prétendante), est entraînée par L. Hémard.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pel. 5 fr.
Père-Léon	G	55 »	33 »
	P	21 »	12 »
Prince-Charmant	P	15 50	6 50
Quenotte	G	14 50	7 50
	P	12 »	6 »
Quos-Ego	P	15 »	7 50
Quolibet	P	46 50	14 50
Pierre-Premier	G	101 »	41 »
	P	26 »	16 50
Petit-Maître	P	19 50	10 »
Ecurie C. Jeanne	G	26 50	13 »
Primerose	P	16 »	9 50
Punta-Gorda	P	34 »	21 »
Poppée	P	19 50	10 50
Neptune	G	20 50	11 »
—	P	14 »	7 50
Odin	P	31 50	16 »
Ecurie L. Hémard	G	25 »	11 50
Kerria	P	25 »	11 50
Okahandia	P	25 »	11 50

BORDEAUX

IL Y A UN AN

5 JANVIER 1919

Le gouvernement du nouvel Etat yougoslave notifie sa constitution aux gouvernements de l'Entente et des pays neutres.

Mort de M. Th. Roosevelt, ancien président des Etats-Unis.

L'eau à Bordeaux

REFECTION DE L'AQUEDUC DE BUDOS

Le volume d'eau dont dispose la ville doit être augmenté

Au mois de mai 1913, l'aqueduc qui amène à Bordeaux les eaux de Budos se rompait à une trentaine de kilomètres de notre ville. Cet accident avait pour conséquence l'arrêt complet pendant plusieurs jours du service surélevé et l'exécution d'importants travaux au canal.

Le 9 décembre dernier, le même fait s'est reproduit à quelques centaines de mètres du point réparé en 1913. A 9 kilomètres 800 du départ des sources — situées à 41 kilomètres — sur le territoire de la commune d'Illats, le garde dans sa tournée, constatait au milieu d'un bois d'acacias un affaissement du sol sur le tracé de l'aqueduc rompu de nouveau sur une longueur de trente mètres.

Dans cette région, l'aqueduc est édifié sur des terrains qui, lors de la construction de cet ouvrage d'art, paraissaient très consistant. Malheureusement, on a trouvé depuis qu'en cet endroit s'étendent de vastes carrières abandonnées, dans lesquelles viennent se perdre des sources ou des ruisseaux voisins. Ces infiltrations minent les terres sous l'aqueduc qui, tout à coup, se trouve suspendu dans le vide et s'effondre sous le poids des eaux qu'il contient et des terres qui le recouvrent. Il convient, en effet, de rappeler que le canal est souterrain, à une profondeur de six mètres.

Immédiatement, les eaux de Budos furent détournées; on s'empressa de rechercher l'état de la maçonnerie et l'on s'aperçut que les dégâts étaient encore plus graves qu'en 1913. Il était urgent d'établir, à côté de la partie détériorée, un canal de dérivation mettant en communication les deux tronçons en bon état de l'aqueduc afin de rétablir la circulation de l'eau. Plus tard, on reconstruira la portion effondrée du canal après examen et reconstitution du sous-sol.

C'est à ce travail de dérivation que l'on procède actuellement. La conduite supplémentaire placée à six mètres de profondeur aura trente-deux mètres de longueur. L'affouillement des terres devant être effectué avec des talus à 45 degrés environ, il en résulte qu'il y a à peu près 1,800 mètres cubes de déblais à enlever. C'est un labeur considérable qui vient d'être rendu plus pénible et plus long par les orages qui, sans interruption, se sont abattus ces temps derniers sur la région. Ajoutons que les ouvriers ne travaillent que huit heures par jour et le dimanche matin seulement.

En résumé, on ne compte pas avoir terminé la mise en place et le raccordement de la canalisation de dérivation avant le 17 janvier courant.

Entre temps, on a dirigé vers l'aqueduc les eaux de Bellefont, dont on avait provisoirement supprimé l'amenée. Ces sources n'étant qu'à 20 kilomètres de Bordeaux n'ont pas à franchir la partie effondrée.

D'autre part, des eaux ont été empruntées à une compagnie suburbaine, et ainsi la ville est à même, à jour passé, d'assurer le service surélevé. Peut-être, si la réserve est suffisante, pourra-t-on continuer ce service pendant plusieurs jours consécutifs, ce qui serait très désirable.

Il importe que des mesures soient prises sans retard pour activer, par l'augmentation du nombre des ouvriers, par l'emploi d'engins plus puissants, si cela peut se faire, la réfection à laquelle on procède et surtout pour que, dans un avenir prochain, la population bordelaise ne soit plus, pour son alimentation en eau, à la merci d'un accident que l'on peut redouter à chaque instant.

M. Philippart, maire, qui a tenu à se rendre compte par lui-même de l'état de choses actuel, est allé dimanche matin à Illats. Au cours d'une conversation rapide que nous avons eue avec lui, il a bien voulu nous dire qu'une de ses premières préoccupations sera de faire entreprendre des études en vue de doter Bordeaux du volume d'eau qui lui est nécessaire, non seulement pour les usages privés, mais aussi pour les services publics, le nettoyage de la ville, etc.

Bordeaux est en effet alimenté actuellement par deux aqueducs : celui qui amène les sources de Budos, fournissant de 280 à 350 litres à la seconde, — dans ce même aqueduc viennent se déverser celles de Bellefont, qui donnent de 60 à 110 litres, — et celui du Taillan, dont les sources, situées à 12 kilomètres, apportent 340 litres à la seconde.

Que l'un de ces deux canaux vienne à ne plus remplir son office; qu'il soit urgent de nettoyer les siphons qui franchissent les vallonnements, Bordeaux, dont la population s'accroît chaque jour, se trouve instantanément privé de la plus grande partie de l'eau qui lui est indispensable.

Cette situation ne peut se prolonger. Le doublement des siphons est une amélioration qui ne doit pas être retardée. Trouver des eaux et les amener par un troisième canal est l'œuvre de demain.

Nous avons trop confiance dans le zèle de nos nouveaux édiles, dans leur dévouement aux intérêts de notre cité, pour ne pas être persuadés qu'ils mèneront à bien cette nouvelle tâche. Nos concitoyens leur en seront profondément reconnaissants.

Conseil municipal

Le maire de la ville de Bordeaux a l'honneur d'inviter MM. les Membres du Conseil municipal à se réunir à l'hôtel de ville le lundi 5 janvier 1920, à 5 h. 30.

La crue

Voici les dernières cotes qui nous sont transmises par le bureau du port :

Hauteur de la Garonne. — A Tonneins : 3 janvier, à 15 heures, 7 m. 97. Crue horaire, 0 m. 01.

A Marmande : 3 janvier, à 15 heures, 8 m. 04. Crue horaire, 0 m. 02.

A La Réole : 3 janvier, à 15 heures, 7 m. 41. Crue horaire, 0 m. 02.

A Agen : 3 janvier, à 13 heures, 0 m. 08; étale à 15 heures. On y signale une baisse normale de 0 m. 01.

Avis aux navigateurs

La persistance des pluies et des mauvais temps de la partie Ouest, coïncidant avec une crue du fleuve, font craindre l'inondation des rives et des accidents pour les navires ou bateaux ancrés ou amarrés dans le port.

Le capitaine de port invite MM. les capitaines, patrons et usagers du port à prendre toutes les précautions qu'ils jugeront utiles pour la sécurité des navires et barques et pour préserver leurs marchandises.

Justice militaire

Est inscrit pour le grade d'officier d'administration de 3e classe, avec le n. 2, l'adjudant-greffier Cruciani, du conseil de guerre de Bordeaux.

Consulat de Panama

MM. les chargeurs sont informés qu'à partir de ce jour les bureaux du consulat général de Panama seront transférés rue Judaïque, 270, et ouverts de deux heures à quatre heures.

Les accidents

A bord d'un bateau

Le nommé Maurice Arnould, âgé de trente-huit ans, demeurant rue des Clapiers, 30, à Cenon, était occupé à la manutention de marchandises dans la cale d'un vapeur mouillé dans le port, quand il fut grièvement blessé à la tête et à l'épaule droite par une pièce de bois détachée d'un panneau du pont. Cet infortuné travailleur, transporté à l'hôpital Saint-André, y est mort peu après.

Cours de l'Argonne

Le tramway 103 de la ligne du cours de l'Argonne a renversé place de la Victoire M. Edouard Castéra, âgé de trente-sept ans, menuisier, demeurant rue Canihac, 18. Il a été transporté à l'hôpital Saint-André dans l'auto-ambulance municipale.

M. Castéra est blessé au pied droit assez sérieusement.

Série de vols

On a volé :

Une somme de 120 fr. et du linge, au préjudice de M. Antoine Pagne, galochier, rue Gratiolet, 9.

— Le portefeuille du journalier Louis Lhom, demeurant au bar des Poilus, rue Saint-Sernin.

— Deux magnétos, d'une valeur de 1,000 francs, dans la cour du dépôt de la Société d'assainissement, boulevard Godard, où les malfaiteurs sont entrés par escalade et effraction.

Informations

Association générale des étudiants

On nous prie de communiquer la note suivante :

« En réalisation des vœux émis au Congrès de Strasbourg et à la suite des démarches faites par le bureau de l'Union nationale des A. G. de France, l'Association générale de Bordeaux reçoit une lettre de M. le Directeur de l'enseignement supérieur la priant de vouloir bien lui communiquer, afin qu'il puisse intervenir immédiatement au ministère de la guerre, la liste des étudiants de l'Université de Bordeaux appartenant à la classe 1920, et qui n'ont pas encore pu être mis en sursis.

» L'A. G. prie les camarades intéressés de bien vouloir passer au secrétariat lundi 5 ou mardi 6 janvier, de onze à douze heures, afin de constituer dans le plus bref délai les listes réclamées. »

La « Semaine de Bordeaux »

Lire dans le numéro de cette semaine : Bonne année, l'Interview de Mathieu Lutz, les Premières parisiennes, Glanons un peu partout, les Etrennes utiles, De la lumière, S. V. P. !

Ouverture du Théâtre-Français : le Concours d'opérettes préférées, A la cantonade et les programmes officiels des théâtres Apollo, Bouffes et Français. Illustration de Mlle Edmée Favert et Mlle Mathieu Lutz.

« La Semaine de Bordeaux » est en vente dans les salles de dépêches, dans les kiosques, bibliothèques des gares et chez tous les dépositaires de journaux de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Les petits retraités

Nous recevons la communication suivante :

Le Comité de la Fédération du Sud-Ouest des retraités civils ou militaires, fondée en septembre dernier, composée de quatorze Associations comprenant ensemble environ 15,000 membres, dans sa réunion tenue à l'Athénée municipal de Bordeaux, le 28 décembre 1919, a pris d'importantes résolutions, se résumant ainsi :

1. Le projet élaboré par la quatrième sous-commission extra-parlementaire, dit projet Doumer ou projet Lugol, ne saurait être accepté, car il ne donne pas satisfaction aux petits retraités, auxquels il n'accorde qu'une majoration dérisoire de beaucoup insuffisante pour compenser l'augmentation du coût de la vie et mettre leur vieillesse à l'abri du besoin.

Une motion proposée en faveur de ce projet a été rejetée.

2. Le relèvement des pensions étant nécessité par la cherté de vie, et cette cherté étant la même pour tous les retraités, la majoration de pension doit être uniforme et égale pour tous, comme l'a été l'indemnité de vie chère aux fonctionnaires en activité, comme l'a été la majoration de 720 fr. aux petits retraités.

3. A titre d'indication et en prenant pour bases le nouveau traitement de début (3,800 francs), l'indemnité de vie chère (1,800 fr.) et le relèvement de traitement (500 fr., total 2,300 francs), accordés depuis longtemps aux fonctionnaires en activité, demande que la majoration de pension à accorder soit fixée à 2,400 fr., avec minimum de 3,000, pension et majoration réunies.

4. Pour les pensions de réversion (veuves) et les pensions militaires proportionnelles, cette majoration devra être des deux tiers de la précédente, soit 1,600 fr., avec minimum de 2,000, pension et majoration réunies.

Si pour raison financière on ne pouvait accorder dès maintenant satisfaction à tous les retraités, on doit commencer par les plus petits, qui sont les plus nécessiteux; les autres pourront plus facilement attendre.

5 La loi à intervenir devra avoir un effet retroactif à partir du 1er juillet 1919, comme les nouveaux traitements. Elle sera applicable aux retraités coloniaux pensionnés sur les caisses locales, ainsi qu'aux cheminots.

6. Comme conséquence des motions et principes ci-dessus, le Comité a élaboré un contre-projet qui sera soumis au gouvernement et aux nouvelles Chambres.

7. Une motion tendant à accorder une majoration uniforme de 1,800 fr. à tous les retraités jusqu'à 4,000 fr. seulement a été rejetée, comme insuffisante et exclusive.

La Fédération du Sud-Ouest prie les Fédérations et Associations similaires d'adopter le principe de la majoration uniforme égale pour tous, principe qui est le plus logique et le plus juste; car il n'est ni logique ni juste qu'un retraité ayant une pension huit fois plus petite qu'un autre ne reçoive qu'une majoration trois fois plus faible que celle de cet autre, ainsi qu'il en est avec le projet Lugol. Les motions votées et le contre-projet élaboré par le Comité pourront être, sous peu, envoyés à toute Association similaire qui en fera la demande au président, M. J.-L. Sallinier, 41, rue d'Ormilly, Bordeaux-Caudéran.

Communications

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SEANCE DE VACCINATIONS. — Séance de vaccinations et revaccinations publiques et gratuites le jeudi 8 janvier courant, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux heures à quatre heures.

COURS ET CONFERENCES

FACULTE DE DROIT. — Cours public, « la Liberté religieuse et le régime légal du culte catholique. Professeur, M. Duguit.

Leçon du mardi 6 janvier, à 5 h. 30, « la Loi de séparation et la liberté religieuse. »

FACULTE DES LETTRES. — Cours de langues et littératures du Sud-Ouest de la France (fondation municipale), professeur M. Bourciez. Leçon du lundi 5 janvier, à cinq heures : Contes épiques de Gascogne : « le Roi des Corbeaux ».

CHEMINS DE FER

ORLEANS. — En vue d'assurer le transport de MM. les Délégués sénatoriaux qui doivent se réunir le 11 janvier 1920 dans le chef-lieu de leur département respectif, la Compagnie d'Orléans va mettre en marche les trains spéciaux ci-après, qui desserviront toutes les stations, haltes ou arrêts du parcours.

Département de la Vienne : 1. Un train partant de Saint-Saviol à 6 h. 59, arrivant à Lussac-les-Châteaux à 8 h. 30, et à Poitiers à 9 h. 58; 2. Un train partant de Confolens à 7 h., arrivant à L'Isle-Jourdain à 7 h. 49, pour correspondre au train ci-dessus; 3. Un train partant de Montmorillon à 8 h. 16, pour arriver à Poitiers à 9 h. 58, après avoir relevé la correspondance des deux trains ci-dessus à Lussac-les-Châteaux.

Département de la Haute-Vienne : Un train partant du Dorat à 6 h. 50, arrivant à Limoges à 9 h. 3.

Département de la Gironde : Un train partant de Bergerac vers 5 h. pour arriver à Libourne à 6 h. 55 et correspondre à cette gare avec le train régulier n. 665 (arrivant à Bordeaux à 8 h. 6).

PARIS-ORLEANS. — GARE DE BORDEAUX-BASTIDE. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera les lundi 5 et mardi 6 les marchandises de la division B se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 28,001 à 30,000, sauf celles à destination de Paris-Ivry local et transit, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Arcueil-Cachan du réseau du Nord et du réseau de l'Est en transit par Juvisy.

Il est rappelé que les expéditions de détail sont limitées à 1,000 kilos pour le réseau P.-O., et à 300 kilos pour les autres réseaux, par expéditions et par jour d'un même expéditeur à un même destinataire.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

OUVRIERS CUISINIERS DE BORDEAUX. — Réunion mensuelle lundi 5 janvier, à quinze heures, Bourse du travail. Les camarades qui ne pourront y assister sont priés de voter par correspondance.

Au Palais

La tentative d'assassinat sur Mme et M. Piou

UNE CONFRONTATION MOUVEMENTEE

M. Giraud, juge d'instruction, après avoir reçu la déclaration de la vendeuse d'un grand magasin de Paris chez qui fut arrêté Henri Valetta, l'auteur de la tentative d'assassinat du château de Tustal, a procédé samedi à une confrontation. Valetta s'est montré fort violent, déclarant que tous les faits énoncés par la vendeuse étaient inexacts. Celle-ci a répété que Valetta avait quitté Paris deux fois en novembre 1919, notamment à la date où fut commis l'attentat contre Mme et M. Piou. Elle a précisé ensuite que Valetta était revenu chez elle deux jours après le crime du château de Tustal, qu'il achetait ou faisait acheter des journaux de Paris, de Bordeaux et de Nice, qu'il y cherchait avidement les informations ayant trait à la tentative d'assassinat, etc.

Après s'être fortement indigné, Valetta a imaginé de répondre qu'effectivement, il avait quitté la maison de la vendeuse aux jours indiqués par elle, mais qu'il était resté tout de même à Paris, chez une personne amie qu'il refuse de nommer pour ne pas la compromettre.

Explication non moins invraisemblable en ce qui concerne une carte postale qu'il a expédiée de Bordeaux à Marseille le lendemain de la tentative criminelle. « Ce n'est pas moi qui ai envoyé cette carte : je l'ai fait expédier de Bordeaux par une personne amie à qui j'avais écrit de Paris dans ce but... »

Il reste à confronter Valetta avec Mme et M. Piou. Cette confrontation aura lieu dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le drame de la rue du Commandant-Arnoult

M. le juge Dubernet de Bosq, chargé de l'instruction de cette affaire, s'est rendu samedi à l'hôpital Saint-André pour interroger la jeune femme sur qui son mari tira, rue du Commandant-Arnould, plusieurs coups de revolver. On lui a fait connaître que l'état de la blessée ne lui permettait pas de subir la fatigue d'un interrogatoire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

VOLEURS SEVEREMENT CONDAMNES

Tout augmente. Voici à quelles peines ont été condamnés les voleurs qui ont comparu samedi devant le tribunal correctionnel :

Pierre Reitter, trente ans, manœuvre, cité Guichen, surpris au moment où il volait du sucre dans un wagon, quai de Brazza : **deux ans d'emprisonnement** et **cinq ans d'interdiction de séjour.**

— Louis Raymond, vingt-cinq ans, manœuvre, rue Laterrade, surpris en flagrant délit de vol de tricots et de jerseys au camp de Saint-Sulpice : **six mois d'emprisonnement** et **cinq ans d'interdiction de séjour.**

— Louis Landabaru, trente-quatre ans, peintre, rue Carpenteyre, tentative de vol au même camp : **quatre mois d'emprisonnement.**

— Antonio Cariño, trente ans, navigateur, place Mériadeck, a gardé un portefeuille contenant 1,750 francs, tombé de la poche de son logeur : **six mois d'emprisonnement.**

— Jean Pagan, soixante et un ans, a recellé une bâche volée sur un wagon : **six mois d'emprisonnement.**

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Dimanche soir 4 janvier, à 8 h., « Manon ».

Mardi 6 janvier, « les Huguenots » avec le concours de Mlle Marcelle Demougeot, de l'Opéra; de M. G. Cazenave, de l'Opéra; de Mmes J. Nadiany, Boularé, MM. Mazens, Lassalle, Lasserre, etc.

Au troisième acte, divertissement par l'étoile Mady Pierozzi, Mlles Pierly, Maritza et les dames du ballet.

Mercredi 7 janvier, deuxième représentation de « la Reine Fiammette », dont le succès a été enthousiaste au gala de vendredi dernier. L'œuvre admirable de Xavier Leroux, dont toute la presse a exalté la valeur artistique et la parfaite mise au point sur notre première scène, bénéficiera de la même distribution qu'au jour de sa création. C'est un chef-d'œuvre que tout le monde doit connaître et qui obtient sur toutes les grandes scènes françaises et étrangères un succès de plus en plus considérable.

La location est ouverte pour ces deux spectacles.

APOLLO

Lundi, dernière de « la Cocarde de Mimi Pinson » avec sa belle distribution. Mardi et mercredi, « la Mascotte », pour les débuts à Bordeaux de Mlle Maud Deloor, première grande vedette de la Gaîté-Lyrique. Jeudi, en soirée de grand gala, première de « la Belle Hélène », le grand succès parisien actuel. Mlle Maud Deloor chantera le rôle de la Belle Hélène. M. André Chambon celui du berger Paris. Location ouverte au nouveau hall de l'Apollo. Téléphone 31-17.

BOUFFES

« Cœur de Française ». C'est jeudi que commenceront les représentations données par la tournée Victor Gilbert, avec les principaux artistes qui ont joué ou créé la pièce au théâtre de l'Ambigu. « Cœur de Française » est une pièce nationale qui ne fait appel qu'à des sentiments nobles et loyaux. Location ouverte pour les huit représentations, y compris la matinée du dimanche, au nouveau hall de l'Apollo. Téléphone 31-17.

TRIANON

Tous les soirs, l'amusante et spirituelle comédie de Maurice Donnay, « la Bascule », avec une excellente interprétation : M. Roger Bonal et Mme Cécile Darclée dans les rôles principaux; MM. Guise, Tavola, Wattel, Millous, Mmes Brionne, Diska, Clément, Dalbray, etc. C'est un régal pour l'esprit et un charme pour les yeux. Jeudi, à trois heures, troisième séance de musique de chambre.

SCALA

Lundi et mardi, dernières de la revue « Enfin, seuls ! » Mercredi et jeudi, relâche. Vendredi, première de « Phi-Phi », avec la distribution suivante : M. Hemdey (Phidias), Mlle Berka (Mme Phidias), Mlle de Nixo (Aspasie), M. Fleury (le prince), M. Marcel Périclès, M. Réval (Le Pirée). Danseuses et modèles parisiens. Location sans frais.

ALHAMBRA

Dimanche, dernière de « Au Gui l'an neuf », revue de Fontenay, et les adieux d'Esther Lekain, grande vedette parisienne. Lundi, nouvelle revue amusante, interprétée par tous les artistes de l'Alhambra.

SPECTACLES du 4 janvier

GRAND-THEATRE. — 8 h. : **Manon.**
APOLLO. — 8 h. 30 : **La Cocarde de Mimi Pinson.**
BOUFFES. — Relâche.
TRIANON. — 8 h. 30 : **La Bascule.**
SCALA. — 8 h. 30 : **Enfin, seuls!**
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : **Au Gui l'An Neuf, rev.**
ALCAZAR. — 8 h. 30 : **La Jeunesse du roi Henri.**
SKATING-PALACE : **Patinage et Bal à 8 h. 30.**
ALHAMBRA-DANCING. — Dimanche, matinée et soirée, bal.

Les Parfums Bichara sont partout

ÉTAT CIVIL

DECES du 3 janvier

Marie Baubion, 17 ans, rue Delord, 34 bis.
Joseph Laprébende, 37 ans, r. Beauducheu, 75.
Veuve Brassac, 67 ans, rue Voltaire, 12.
Veuve Dartiailh, 72 ans, 27, rue Baudry-Lacantinerie.
Pierre Grenier, 74 ans, chemin Laffitte, 3.
François Donadieu, 75 ans, boulevard Antoine-Gautier, 51.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Soulié et ses enfants prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Pierre-Louis SOULIÉ,

sauveteur, médaillé du gouvernement,

leur époux et frère, qui auront lieu le **lundi 5 courant**, en la basilique Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Porte-de-la-Monnaie, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve J. Gallimartel, les familles Gallimartel, Taillacot, Lafitte, Ranouil, H. et C. Dupuy, Moreau, Achéritéguy, Salacroux, Baudru et Cazanabe prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules GALLIMARTEL,

décédé dans sa soixantième année, muni des sacrements de l'Eglise,

leur époux, frère, beau-frère, gendre, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le **lundi 5 courant**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira salle d'attente de cette paroisse à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér. (Service de Bègles).

CONVOI FUNÈBRE M. Fernand Laclaverie, Mlle Gabrielle Laclaverie, M. et Mme Henri Laclaverie et leur fille, M. A. Parron et les familles Bédouret, Moncassin, Claverie et Cazaux prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Camille LACLAVERIE,

leur frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **5 janvier** en l'église St-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, 57, quai de Bourgogne, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J.-S. Peynaud, M. et Mme H. Peynaud, M. et Mme R. Genin, Mme veuve F. Cortambert, Mme veuve Chièze, Mme veuve A. Cortambert, Mme M. Cortambert et ses enfants, M. et Mme M. Cortambert et leurs enfants, M. et Mme Géraud et leurs enfants, M. et Mme Avrillon et leurs enfants, Mme veuve Alem et ses enfants, les familles Peynaud, Ille-Paouët, Bonnorand, Rydem et Domy prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jules KIRECH,

retraité des Chemins de fer du Midi,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **lundi 5 janvier** en l'église de Saint-Victor d'Arlac.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Héron, 44, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts très précises.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

AVIS DE DÉCÈS M. Georges Ferron, professeur à la Faculté de droit, avocat à la Cour d'appel, et Mme G. Ferron; M. et Mme Pierre Daguerre et leur fille, les familles P. Largeteau, Urbain Robert (de Coutras) et E. Daguerre ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Capitaine Jean-Louis FERRON,

de l'infanterie coloniale, chevalier de la Légion d'honneur,

leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 29 décembre, à Zinder (territoire du Niger).

AVIS DE DÉCÈS Le capitaine Henry Alquier Bouffard, du 9e d'infanterie, et son fils; Mme Marquis-Sébie, le colonel Alquier-Bouffard, commandant le 10e hussards, et Mme Alquier-Bouffard; Mme de Barrau de Muratel, M. Roger Marquis-Sébie, le lieutenant Louis Alquier-Bouffard, du 4e dragons; Mme Louis Alquier-Bouffard et leur fils; le capitaine E. Brown de Colstoun, détaché à l'Ecole supérieure de guerre; Mme E. Brown de Colstoun et leurs enfants; Mlle Alquier-Bouffard ont l'honneur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Henry ALQUIER-BOUFFARD, née YVONNE MARQUIS-SÉBIE,

que Dieu a rappelée à lui le 31 décembre 1919.

Le décès a eu lieu à Montluel (Ain). Les obsèques auront lieu probablement à Laluque, près Lafitte (Lot-et-Garonne), le **dimanche 4 janvier 1920**, à quinze heures trente.

Cet avis tiendra lieu de faire-part.

Ni fleurs, ni couronnes.

AVIS DE DÉCÈS Les familles G. Chenard, A. Chenard, E. Chenard, J.-B. Castaignet, A. Jouvion prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Françoise-Marguerite ROUHIER,

leur cousine, pieusement décédée le 3 janvier, 10, rue d'Alzon, dans sa 65e année, qui auront lieu le **mardi 6 janvier**, en l'église Saint-Bruno

On se réunira au presbytère de cette église à sept heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à huit heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles veuve M. Bertin, L. Bertin, L. Canau et Dulout remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Thomas BERTIN,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures, le **7 janvier**, dans l'église Saint-Rémi, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Cabidos et son fils, les familles Lacourrège, Pébé, Lambretou et Larrère remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Martin CABIDOS,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Une messe sera dite en l'église Sainte-Eulalie le **mardi 6 janvier**, à neuf heures.

Nécrologie

Le 29 décembre ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, les obsèques de Mme veuve **Adolphe BELLIER**, mère de Mme E. Boulestin et de Mme P. Lebas.

BOURSE DE PARIS

BULLETIN FINANCIER

du 3 janvier

Marché toujours très actif et cours en progression sensible sur les valeurs spéculatives cotées à terme, en dépit de l'absence d'indications de Londres. Changes calmes. Au parquet, l'attention reste toujours orientée sur les valeurs de navigations, de cuivre et de sucre. En coulisse, gros achats en Eagle, de Beers et mines d'or. Caoutchoucs très bien disposés. Balia ferme; pétroles en bonne tendance; Mexicaines hésitantes.

MARCHE OFFICIEL

FONDS D'ETAT. — 5 %, 88 35; 4 % 1917, 71 15; 1918 libéré, 70 80; 3 1/2 amortissable, 89 75; 3 %, 59; amortissable, 70 60; Afrique occidentale française, 330; Tunis 1892, 321; Maroc 1914, 427; Brésil 1889, 79; Chine 4 % 1895, 115 50; 5 % 1903, 452; Congo Lots, 90; Egypte, unifiée, 118 50; privil., 97; Espagne, Extér., 960 p., 173 75; Japon 4 % 1905, 135 50; 5 % 1907, 103; 4 % 1910, 94 75; Bons 1913, 827; Maroc 1904, 485; 1910, 471; Russie, 4 % consolid., 1re et 2e sér., 35; 3 % 1891 et 1894, 29 25; 3 1/2 1894, 29; 3 % 1896, 27; 5 % 1906, 46; 4 1/2 1909, 37; 1914, Ch. de fer réunis, 35; Serbie 1902, 366.

ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Actions). — Banque de France, 5,500; Banque de Paris, 1,410; Compagnie Algérienne, 1,946; Comptoir d'Escompte, 987; Crédit industriel non libéré, 717; Crédit Lyonnais, 1,470; Crédit Mobilier, 510; Société Générale, 698; Banque Française, 300; Banque de l'Union Parisienne, 1,174; Banque de l'Indochine, 2,177; Banque Nationale du Mexique, 450; Banque Ottomane, 623; Foncier Egyptien, 980.

CHEMINS DE FER (Actions). — Est, 700; Paris-Lyon-Méditerranée, 764; Midi, 835; Nord, 1,023; Orléans, 950.

CREDIT FONCIER. — Communales 1879, 420 50; 1880, 458; 1891, 275; 1892, 317 75; 1899, 303; 1906, 388; 1912, 185 25; 1917 (libérée), 328; 1917 (non libérée), 310; foncières 1879, 462; 1883, 324; 1885, 308; 1895, 315 50; 1903, 355; 1909, 189; 3 1/2 1913, 370; 4 %, 1913, 416 25; 1917 libérée), 328; 1917 (non libérée), 210.

DIVERSES. — Crédit Foncier Egyptien 3 1/2, 410; 4 %, 352 50.

VALEURS EN BANQUE

Haïti (Bons de coup.), 52 50; Méridionales, 215; Ville de Madrid 1868, 142.

ACTIONS. — Machines Hartmann, 400; Bruay (Mines de), 2,290; Malacca ordinaire, 244; Maltzoff, 512; Bakou, 1,760; Borysław (Pétroles de), 2'8; Colombia (Pétroles de), 1,575; Lianosoff, 382; Spies Pétroleum, 34; De Beers (ordinaire), 1,292; (preferred), 523; Jagersfontein, 284; Tharsis (cuivre), 176; Chino Copper, 426; Ray Consolidated Copper, 232; Spassky Copper, 56 75; Utah Copper, 863; Butte et Superior (zinc), 281; Vieille-Montagne (zinc), 1,680; Platine (Cie industrielle du), 682; Balia, 390; Kinta Part, 578.

MINES D'OR. — Chartered, 42 50; East Rand, 27; Goldfields, 88 25; Léna Goldfields, 50 50; Modderfontein B., 383; Rand Mines, 176 50.

AUGMENTEZ VOS RESSOURCES

en profitant des nouveaux tarifs de Rentes viagères les plus avantageux, appliqués par « LE PHENIX », Compagnie française d'assurances sur la vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat). Siège social à Paris : 33, rue Lafayette. Agents généraux dans tous les arrondissements : A Bordeaux, MM. Philippon et Balaresque, 2, cours Tournon; à Libourne, M. Marès, 26, rue Jules-Simon.

Ouvertures de Crédit

Prêts industriels

avec garanties hypothécaires

Placements hypothécaires

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DU NORD DE LA FRANCE

Capital 10.000.000 de francs

60, rue Caumartin. — PARIS.

AGENCE PRINCIPALE

à BORDEAUX : 62, rue Ferrère.

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », parti de Bordeaux le 31 décembre, a été signalé passé au large de Cap-Sagres le 2 janvier, en route pour Casablanca.

CHARGEURS REUNIS. — Le paquebot « Aurigny », venant de Bordeaux, a touché à Leixoes le 2 janvier, en route pour le Portugal, le Brésil et la Plata.

— Le paquebot mixte « Belle-Isle » venant de Buenos-Ayres et de Montevideo, a quitté Rio-de-Janeiro le 3 janvier, en route pour Dakar et Bordeaux.

DEPARTS DES COURRIERS D'OUTRE-MER

Courrier à poster mardi 6 janvier pour les destinations suivantes :

Bizerte et Tunis départ du paquebot « Biskra », de Marseille, le 8 janvier.

Les Canaries, la Havane, Vera-Cruz et la Nouvelle-Orléans, départ du paquebot « Caroline », de Saint-Nazaire, le 7 janvier.

Madère, la colonie du Cap, le Transvaal, le Natal, l'Afrique orientale, départ du paquebot « Kenilworth-Castle », de Southampton, le 9 janvier.

COURRIER DU MAROC

Arrivée du « Martinique »

Le paquebot « Martinique », commandant Thomas, de la Compagnie Transatlantique, qui avait quitté Casablanca le 31 décembre, après une traversée gâtée au départ par un fort vent, mais devenue normale en cours de route, est entré en Gironde samedi, à seize heures, et est monté à Bordeaux, où il a accosté au quai Carnot dimanche, à quatre heures.

A bord, 90 passagers de chambre, dont 15 officiers; en outre, 80 soldats, dont 40 marins de la base navale de Casablanca, tous permissionnaires.

Le « Martinique » apporte également du Maroc des marchandises diverses et un important chargement d'œufs.

BOURSES DU COMMERCE

COURS DES CHANGES

Paris, 3 janvier	Crs norm.	Vaut
Livre Anglaise	25f 22	40 96
Peseta Espagnole	0 92	2 07 1/4
Florin Hollandais	2 08	4 05
Lire Italienne	1 »	0 81 1/4
Dollar Américain	5 15	10 75 1/2
Franc Suisse	1 »	1 91 1/2
Couronne Suédoise	1 39	2 34
Couronne Norvégienne	1 39	2 20
Franc Belge	1 »	1 01 1/4

N.-B. — Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour.

POTEAUX DE MINE. — Dax, 3 janvier. — 50 fr. la tonne de 1,015 kilos, rendu sur wagon Le Boucau.

RESINEUX. — Londres, le 2 janvier. — Térébenthine disponible, 156 1/4; janvier-avril, 158; mai-août, 145.

Résines françaises, B/F, 45/6; F/G, 51/6; H/M, 53/—; N.W.W., 60; Américain, B./F., 52/6; F./G., 53/54; H. M., 66; N. W. W., 70.

Savannah, le 2 janvier. — Térébenthine, 161 3/4; Résine K. W., 21.55 à 22.25.

New-York, le 31 décembre. — Térébenthine, 179 (179).

Liverpool, le 31 décembre. — Térébenthine américaine, disponible, 159 shillings.

Dax, 3 janvier. — Essence de térébenthine, 580 à 590; brais clair, 180; brais noir, 145.

CONTES ET NOUVELLES

ALFRED

« Ah ! ce n'est pas Alfred qui aurait fait ça ! » s'écria Mme Loubière... « Jamais, tu m'entends, jamais il n'aurait refusé de m'acheter le service à thé que je te demande... Seulement, il était gentil et prévenant, lui... Il se serait mis en quatre, lui, pour m'être agréable... Tandis que toi, parlons-en... ou plutôt n'en parlons plus, ça vaudra mieux... » Simultanément, elle haussa les épaules et ferma les yeux, selon sa manière habituelle d'affirmer une indifférence méprisante; puis elle feignit de s'appliquer à ranger sur la cheminée des objets qui n'étaient pas en désordre... Tour à tour, elle les déplaçait et les remettait quelques instants après au même endroit. Son mari observait son manège, sans dire un mot; il était accoutumé à ce genre de discussions...

Depuis son union avec l'épouse divorcée de M. Alfred Corteau, il avait entendu plus de mille fois la même formule : « Ce n'est pas Alfred qui aurait fait ça... Ce n'est pas Alfred qui aurait dit ça... Ce n'est pas Alfred qui... » Et chaque fois, il avait eu assez de patience pour ne pas exprimer la pensée qui lui venait tout de suite à l'esprit : « Si Alfred avait tant de qualités, pourquoi restes-tu ici ?... Va donc le retrouver... » Il s'était tu, écoutant comme un Evangile l'éloge dithyrambique de son prédécesseur; car il aimait sa femme, quoiqu'elle fût nerveuse — et il ne connaissait l'homme à qui il avait succédé que par le portrait qu'elle lui en traçait... Il avait rencontré l'ex-Mme Corteau deux ans après son divorce. Elle était jolie; elle lui avait plu; il ne s'était point soucié d'autre chose. Pourtant, à deux ou trois reprises, par curiosité, il lui était arrivé de vouloir apprendre la raison qui avait causé cette rupture. « Alfred me trompait... Je n'admets pas l'infidélité... »

M. Loubière avait accepté cette explication d'autant plus aisément qu'il était vertueux et jaloux. La seule chose qui l'enrageait, c'est qu'à l'exception du défaut que constituaient ses trahisons, Alfred n'avait que des qualités. Son apologie avait commencé discrètement par des réflexions timides : « Tiens !... tu aimes les nœuds de cravates... Mon premier mari préférait les Lavallières; les Lavallières sont plus distinguées... », ou « Tu ne te rases pas ce matin... Ta barbe pique... Corteau se rasait tous les jours... » La particularité de ces comparaisons était leur même côté vexant. Puis, insensiblement, « mon premier mari » ou « Corteau » avaient fait place à Alfred par-ci, Alfred par-là, Alfred finissant par devenir une sorte de divinité adultère, mais Mme Loubière ornait de toutes les autres vertus, et devant laquelle, sans fatigue, elle bbalançait un encensoir plein de louanges... Le jeu, qui avait semblé assez drôle au début à M. Loubière, lui paraissait, à la longue, insupportable. Il ne se passait pas de jour qu'Alfred n'eût un mérite inédit, une perfection nouvelle. Et, naturellement, à chaque cantique en son honneur, correspondait un blâme contre le second mari. Qu'il s'agît des controverses les plus banales, de la cuisson d'un plat, de la couleur d'une robe ou du choix d'une promenade, Alfred intervenait, et, détail curieux, l'avis qu'il aurait émis, s'il avait été là, s'accordait toujours, comme par hasard, avec celui de Mme Loubière. Ce « divorcé à ses torts » devenait odieux. Tout à l'heure encore, à propos d'un service à thé, n'avait-il pas éprouvé le besoin de conseiller un achat que condamnait l'économie la plus raisonnable ?...

Les deux mains dans les poches, M. Loubière regardait sa femme déranger ses bibelots. Il calculait la somme de patience dont la nature lui avait généreusement fait cadeau et qui menaçait de s'épuiser. Certes, il ne prétendait pas qu'il fût un mari parfait. On n'en rencontre que dans les romans. Tout le monde a des travers. Mais, sans complaisance, il se classait dans la catégorie des bons époux moyens. Quant à l'autre, l'Alfred idéal, il était impossible qu'il eût existé. C'était un mythe. D'ailleurs, il lui serait aisé de s'en rendre compte. Il ne s'en était pas préoccupé jusqu'ici; mais, puisque la coupe était pleine, il s'adresserait à une agence de renseignements pour retrouver l'idole de Mme Loubière.

Dès le lendemain, il mettait son idée à exécution. Quinze jours après, il savait que M. Alfred Corteau habitait Lyon et qu'il était l'un des clients assidus du café du Globe. Il n'en fallait pas plus à M. Loubière. Prétextant un voyage commercial, il eut vite fait de prendre le train pour Lyon et de découvrir dans le café qu'on lui avait indiqué le surhomme qu'il cherchait. D'abord, il crut à une erreur. Comment ? ce joueur de billard, laid, gros, chauve, qui gesticulait en fumant la pipe, c'était M. Corteau ? « qui avait une rare élégance, mon cher ». Ce client balourd, vulgaire et grotesque, c'était ça, Alfred ? dont la distinction, l'éducation et les bonnes fortunes étaient légendaires. Légendaires : qui tiennent de la légende; légende : histoire d'une authenticité douteuse, affirment implacablement les dictionnaires. Le mot était juste. Toutes les qualités du « divorcé » étaient légendaires...

M. Loubière dut se rendre à l'évidence. Au fond il se sentait un peu vexé d'avoir si longtemps accepté sans les contrôler les affirmations de sa femme. « Garçon, un troisième mêlé-cass bien tassé pour un malade, » commandait Alfred « qui ne prenait jamais d'apéritif ». Il s'agitait, bruyant et familier. M. Loubière brûlait d'envie de se faire présenter à lui; la chose était indispensable pour qu'à son aise il terminât son étude psychologique. Il y réussit facilement, à propos d'une affaire de soieries qu'il inventa. Assis en face l'un de l'autre, les deux maris successifs commencèrent par causer de tissus; puis la conversation dévia, et finalement, s'arrêta sur le chapitre des femmes. M. Loubière, qui avait emprunté un pseudonyme, affirma sa joie d'être resté célibataire. On était plus tranquille et plus libre ainsi, n'est-ce pas ?

« Vous avez bougrement raison, approuva Alfred, et je peux vous en parler d'autant plus savamment que je suis divorcé. » — « Tiens ! je n'aurais pas cru... » — Oui, c'est vrai... vous ne savez pas. Eh bien, mon vieux, j'ai été piqué pendant quatre ans... Je devais être idiot. » L'écluse des confidences était ouverte. Tous les souvenirs de M. Corteau y passèrent. Son ancienne femme ? Une maniaque autoritaire aux côtés de laquelle l'existence n'était pas tenable. Et coquette, et irritable, et prétentieuse... désagréable et criarde. « Figurez-vous qu'elle avait eu, paraît-il, avant moi, un autre fiancé, un certain Majorel. Et sans répit, à la moindre occasion, elle me lançait son Majorel à la tête pour m'humilier : Et ce n'est pas Ma» jorel qui... » « Et Majorel était galant... » « Il m'aurait félicité de ma robe... » « Il » ne m'aurait pas reproché d'avoir pris une » voiture » Vous devinez ma vie. J'en ai eu assez. Je suis parti. Ah ! non, ne vous mariez jamais. Il paraît que ma femme s'est remariée avec un nommé Loubière. Je ne le connais pas, mais je vous jure que je le plains sincèrement, à moins qu'il ne soit complètement abruti, ce qui est probable. »

Cette dernière phrase vexait l'amour-propre de M. Loubière. Il supposa qu'il ne l'avait pas entendue. Le reste du récit de son prédécesseur l'avait trop intéressé; il eût presque embrassé son interlocuteur, s'il l'avait osé, pour qu'il se froissât d'une formule hypothétique. Ainsi, sa femme lui refaisait le coup de Majorel. Elle n'avait changé que le nom : Majorel était devenu Alfred, voilà tout.

M. Loubière sourit. Que le portrait de l'ex-Mme Corteau fût poussé au noir, il n'en doutait pas; Alfred s'attribuait naturellement le beau rôle. Mais ce dont il doutait encore moins — ce qu'il jugeait essentiel — c'est que le portrait d'Alfred par Mme Loubière fût excessivement flatté. Quelques renseignements supplémentaires fournis par les amis d'Alfred pendant une courte absence de ce dernier achevèrent de l'édifier. Corteau exagérait. Ils en étaient sûrs. Il avait de fâcheuses habitudes d'intempérance. Il leur avait même avoué lui-même que lorsqu'il était en colère, il brisait la vaisselle et giflait sa femme. C'était complet. Où était-elle la merveilleuse Idole ?

M. Loubière était fixé; il tenait sa vengeance; il pouvait repartir... Depuis trois jours, il était de retour chez lui. Plusieurs fois Alfred avait fait sa réapparition. M. Loubière acceptait stoïquement les reproches sans protester. « Patience, pensait-il, mon heure viendra. »

Ce soir-là, Mme Loubière s'était montrée plus agressive que de coutume. On aurait pu croire qu'Alfred était invité à dîner. Pendant le repas, il n'avait presque été question que de lui. M. Loubière avait allumé une cigarette. « Tu pourrais au moins me demander si la fumée ne me gêne pas; mais tu te soucies peu que je tousse. Ah ! ce n'est pas Alfred qui aurait fait ça... » — « C'est vrai, » répliqua le mari pacifique. Et jetant sa cigarette, il la remplaça par une énorme pipe qu'il sortit de sa poche, et d'où il commença à tirer des bouffées grises qui s'arrondissaient en nuages. « Il ne te manquait plus que de fumer la pipe... Alfred, lui... » — « Zut ! » — « Alfred était poli. » — « Je te redis zut ! » — « Jamais Alfred ne m'aurait répondu ainsi. » — « Tu as raison : il aurait été plus grossier. » — « Alfred grossier ? Il avait d'autres manières que les tiennes. » — « En effet. J'oubliais. » Saisissant une assiette à portée de sa main, M. Loubière la lança contre la cheminée, où elle se brisa. « Et d'une ! » — « Tu es fou. » — « Et de deux ! » Une seconde assiette alla rejoindre la première. — « Mais qu'est-ce qui te prend ? » M. Loubière riposta : « Et de trois ! » en appliquant sur la joue de sa femme une gifle sonore. Mme Loubière fut si interloquée qu'elle en oublia de pleurer tout de suite et qu'elle balbutia : « Qu'est-ce que... qu'est-ce que tu as ? » avant de sangloter.

« Ce que j'ai, » hurla son mari, qui venait de boire coup sur coup deux petits verres de cognac qu'il s'était servis. Pour un peu, il aurait dansé sur la table une gigue triomphale. « Ce que j'ai ! Je vais te le dire. Et ne m'interromps pas, sinon je lance toute la vaisselle par la fenêtre. J'en ai assez. J'en ai assez d'être comparé à Alfred. Je ne tolérerai plus que tu m'opposes à ton premier mari. Je le connais. Je l'ai vu à Lyon. Je lui ai parlé. Je sais qu'il est gros, chauve, laid, stupide, qu'il a des habitudes d'intempérance, qu'il te claquait et qu'il démolissait les meubles... Doux comme un agneau, j'ai supporté, moi, tes ironies quotidiennes. Je croyais à l'existence de ton époux idéal... Maintenant, je sais tout, et pour te prouver que je n'invente rien, je peux causer avec toi, si tu veux, de Majorel, l'Alfred de Corteau ! Tu souhaitais que je fusse pareil à Alfred. Je suis comme Alfred, je viens de te le démontrer. La seule question qui se pose est de savoir si tu tiens à ce que je le reste. Ou j'aurai la paix, et tu t'abstiendras d'évoquer à tout bout de champ l'image — combien fausse — d'un de ceux — quel qu'il soit — qui m'ont précédé dans ton amour, ou bien je ferai — quoique tu prétendes — ce qu'Alfred faisait quand il n'était pas content. A toi de choisir ! Pour l'instant, je suis prêt à adopter la méthode que tu m'indiqueras. Il reste encore ici des plats, des assiettes et du cognac. J'ai dit ! »

Un long silence suivit cette tirade. Mme Loubière sanglotait doucement; elle était atterrée de se sentir vaincue; jamais plus elle ne pourrait dans une discussion avec son mari invoquer les mérites d'un autre; l'arme redoutable dont elle s'était servie si longtemps lui échappait. Elle comprit que toute résistance désormais serait vaine.

Elle essuya ses pleurs et murmura d'une voix angélique : « Mon ami, ne te fâche pas; il est tard... Veux-tu que nous allions nous coucher ? .. » René GIRARDET.

Petite Correspondance

— M. V., 4,002. — 1. Non, il vous faudrait 18 mois de présence dans un corps de troupe. — 2. Oui, il en a le droit.

— T. C. V. — Achetez le « Moniteur des Tirages financiers », 14, rue du Helder, à Paris, qui doit être en vente à Bordeaux.

— Un Poujan. — 1. Oui, 30 % au plus. — 2. Non. — 3. Oui, mais il pourra obtenir des délais. — 4. Non.

— M. M. 15, Bordeaux. — 1. Si vous payez plus de 400 francs par an, il faut faire régler la question par la commission arbitrale. — 2. S'adresser au parquet du tribunal civil, au Palais de justice.

— C. D. R. — Non.

— D. M. 500. — 1. Si c'est un petit logement, six mois après sa démobilisation. — 2. A la commission arbitrale.

— Un déserteur. — A la prison militaire, sauf liberté provisoire à faire demander par un avocat.

— L. D. — La mairie pourra vous renseigner à ce sujet.

MAITRE-JACQUES

LA BAÏONNETTE est le seul destructeur du cafard. Jamais d'insuccès !

Tarif de la Publicité
dans la Petite Gironde

	La ligne
Annonces	4 »
Réclames	8 »
Faits Divers	12 »
Chronique locale (Éditions de Bordeaux)..	30 »
Convois funèbres (d°)..	5 »
Chronique régionale (une édition)	4 »

LA SOCIETE HAVRAISE D'ENERGIE ELECTRIQUE rappelle aux actionnaires empêchés par la guerre de participer aux émissions de 1917 et 1919, désireux d'exercer leur droit de souscription, qu'ils sont priés de s'adresser à la Société, 80, r. Saint-Lazare, à Paris, avant le 21 janvier 1920.

MALADIES NERVEUSES toutes guéries par l'ANTI-ÉPILEPTIQUE DE LIÉGE FANYAU, Pharmacien, LILLE. Demandez Brochure, Certificats et Renseignements.

Machine à Ecrire "EMPIRE" LA PLUS ROBUSTE et la MOINS CHÈRE. Livre de suite et demande des Agents régionaux. 41, Rue Vivienne, PARIS

FRUIT LAXATIF CONTRE **CONSTIPATION** Embarras gastrique et intestinal. **TAMAR INDIEN GRILLON** 13, Rue Pavée, Paris. Se trouve dans toutes Pharm^ies.

COLLECTION des DAMES
La meilleur marché des Petites Editions de Luxe
1 FRANC
VOLUMES PARUS A CE JOUR :
A. de Musset. — Histoire d'un Merle blanc.
Baudelaire. — Les Fleurs du Mal.
Voltaire. — Les Aventures de Micromégas.
Boccace. — Trois contes.
Châteaubriand. — René.
La Bruyère. — Des Femmes. Du Cœur.
A. de Musset. — Les Nuits. L'Espoir en Dieu.
Henri Murger. — Ballades.
Baudelaire. — Petits Poèmes en prose.
Gérard de Nerval. — La Main enchantée.
Alfred de Vigny. — Laurette ou le Cachet rouge.
Mme de Necker : Réflexions sur le Divorce.
Baudelaire : Mon Cœur mis à nu.
Chez tous les LIBRAIRES et chez PICART, 59, boulevard Saint-Michel, PARIS

de voyages pas sans L'INDICATEUR P O

PARFUMERIE HYALINE Contre le Froid **HYALOMIEL** Pour la Peau. FERET Frères, Concessionnaires, 37 & 60 Faub^g Poissonnière, PARIS

LE **MIEL** E. CHATIN remplace le SUCRE. 5k seau compris, Miel fin...... 23f. Miel surfin n° 2, 29f ; surfin n° 1, 36f. MIEL PUR E. CHATIN, 34, rue TURBIGO, PARIS

ÉCONOMISEZ VOTRE TEMPS ET VOTRE ARGENT en vous RASANT avec l'incomparable RASOIR de sûreté **"LE TAILLEFER"** Se trouve partout. FABRICATION FRANÇAISE (MARQUE DÉPOSÉE) Catalogue illustré franco sur demande. M. ROCHON, fabricant, 2, rue Docteur-Bally, GRENOBLE (Isère)

AVEC L'AUTO-INJECTEUR M-M 15 A 40 % D'ÉCONOMIE D'ESSENCE SUR TOUS LES CARBURATEURS. 18 et 20, rue des Chênes-Lièges, BORDEAUX

A V. disponible immédiat., matériel complet, bon état, p. fabricat. chapeaux feutre et laine de 1er gros. S'ad. aux liquidat. de la Soc. anon., manufact. de chapeaux de Ruysbroeck, en liquidat., 64, r. Royale, Bruxelles.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament

L'ÉLIXIR de
VIRGINIE NYRDAHL
qui les guérit radicalement et sans danger.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS, on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

1113. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS** 19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE DE MACHINES A DÉCOUPER LES CUIRS

Le 10 janvier 1920, à 15 heures, dans le cabinet du Sous-Intendant du Centre de Tannage de Paris, 51 bis, boulevard Latour-Maubourg, il sera procédé en séance publique à l'attribution, sur soumissions cachetées, de : PRESSES DOUBLES, PRESSES IDEALES, MACHINES DIVERSES A DECOUPER LES CUIRS ET D'ACCESSOIRES DIVERS, COMPRENANT NOTAMMENT DES POULIES ET ARBRES DE TRANSMISSION.
Le matériel, réparti en lots, est visible chaque jour, le samedi après-midi et le dimanche exceptés, à Magic-City, rue de l'Université.

LIVERTOUX CHAPELIER 59, Intendance, Bx. Nos SOUPLES FEUTRE VELOURS (TAUPÉS) Toutes Nuances Mode

VOTRE GAZ EST MAUVAIS ou vous manque ! Achetez un « RADIUS ». Se trouve dans tous les grands magasins et bonnes maisons de quincaillerie. Seul concessionnaire pour la France : « OMNIUM FRANÇAIS » 106, boul. Haussmann, PARIS.

PHOTO-LUMINA 25, rue Sainte-Catherine, 25. PORTRAITS - AGRANDISSEMENTS

BOIS MERRAINS P. JALLES et Cie. Bureaux et enclos transférés : 174, cours Balguerie-Stuttenberg (anc. enclos Mathieu Ludovic).

TRANSPORTS AUTO toutes directions par camions 4 tonnes. On traite au kil. ou à forfait. — LESPINASSE, 68, rue d'Ormilly, 68, Caudéran. Tél. 12.

ÉCOLE de CHAUFFEURS Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bordx

ACHETE CHER **RECONNAISSANCES** Mt-de-Piété : diamants, argenterie, bijx. Beau, 31, r. Esp.-d.-Lois.

LA PILULE DUPUIS EST LA PILULE DU SANG

La PILULE DUPUIS n'est pas seulement le plus actif, le plus doux, le meilleur des laxatifs : elle est encore *Antibilieuse, antiglaireuse* et aussi *dépurative*. A ce titre, elle possède sur le sang une action considérable.

En déblayant l'intestin, en évacuant les déchets, les PILULES DUPUIS empêchent les fermentations putrides qui donnent naissance aux toxines, véritables poisons du sang. C'est pourquoi

LES PILULES DUPUIS
purifient, régénèrent le Sang et activent sa circulation

Cette impulsion donnée à la circulation est hautement appréciée des jeunes filles et des femmes qui font un usage régulier des PILULES DUPUIS. Avec elles, plus de souffrances, plus de retards, plus de pesanteur, plus de ballonnement au moment des époques :

LES PILULES DUPUIS
sont les régulatrices de la circulation

Mesdames, Mesdemoiselles, ne perdez jamais de vue l'influence de l'intestin sur le sang : combattez efficacement votre constipation par un usage régulier des PILULES DUPUIS.

Mesdames, Mesdemoiselles, si vous n'êtes pas affligées de constipation, mais si vos règles sont irrégulières, insuffisantes, douloureuses, si vous vous sentez congestionnées, si le ventre est sensible, pesant, ballonné, prenez chaque mois, pendant la huitaine qui précède vos époques, quelques PILULES DUPUIS, et vous apprécierez bien vite leur

INCOMPARABLE EFFICACITÉ SUR LE SANG

N'hésitez pas : Faites chaque mois une cure régulatrice à l'aide des PILULES DUPUIS
Vous en serez émerveillées

BIEN EXIGER dans toutes les pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
En boîtes de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boîte porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Bailleul, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé Soury, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Exiger ce portrait.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la Jouvence de l'Abbé Soury.

Celles qui craignent les accidents du RETOUR D'AGE doivent faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé Soury, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total : 6 fr.; franco gare 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

Etude de Me V. GORIN, avoué à Bordeaux, 13, place de la Bourse.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 20 janvier 1920, à 13 h., échoppe et jardin à Bordeaux, r. Naujac, n° 151. M. à p., 5,000 fr. Chalet Nelty, cours Sainte-Anne, nos 20 bis et 22, à Arcachon. M. à p., 5,000 francs. Me Sauboie, avoué présent.

Etude de Me VIGNERTE, avoué, 22, cours du Chapeau-Rouge.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 13 janvier 1920, à 13 h., 1° maison avec jardin et dépendances, à Talence, d. du 14-Juillet, 41. M. à p., 5,000f ; 2° échoppe avec jardin à Talence, rue de la Verrerie, 28. M. à p., 1,000f ; 3° échoppe avec terrain, à Talence, rue de la Verrerie, 28. M. à p., 1,000 fr. Indivision Cournet. Me Sauboie, avoué colicitant. Visit. mard., vendr., de 14 h. 30 à 16 h.

Etude de Me DUBOIS, av. licencié, rue Vital-Carles, 5, à Bx (successeur de Me Larré).
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 13 janvier 1920, à 13 h., maison deux corps logis av. cour, à Bx, r. du Hautoir, 71 bis, louée verb. 1,218f. M. à p., 6,000f. Mes Alauze et Tardy, av. col. Vis. : mardi, jeudi, vend., 3 à 5h.

Etude de Me A. DUPUY, av. lic. à Bordx, 2, pl. des Quinconces.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 13 janvier 1919, à 13 h., maison à Bordeaux, rue Saint-Sernin, 21, et rue de Galles, 17, à l'angle des deux voies. M. à p., 5,000 fr. Ind. Boubée. Visite mardis et jeudis, de 14 à 17 h. Me Richard, av. colicit.

Vente et location de DEMI-MUIDS Adrien DU MONT 98-99, q. de Bacalan, Bordeaux. Maison à Alger

AUX FABRIQUES SUISSES, 108, rue Ste-Catherine, le plus grand choix de bijoux pour mariage. Montres suisses et françaises, prix de gros. Couverts de table, orfèvrerie, pendules, garnitures de cheminée. VISITER NOS MAGASINS — AVANT D'ACHETER —

A V. propr. rte de Toulouse, s. ligne de tram, comprent maison de maître et dépend., vigne, bois, prairie, libre de suite, gdes facilités. 98, bd George-V.

3,000 BACHES PUR LIN PUR CHANVRE Tes dimensions, de 5 à 7f50 le m.c. Vente en pièces ou confectionnées. 1 bis, quai Salinières, Bordx. Tél. 32.18

ROUGE VIN EXTRA BLANC 140f VINICOLE NOUVELLE 180f l'hect 27, rue Peyronnet l'hect

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée), Clinique WASSERMANN, 28, rue Vital-Carles, Bx. ÉCOULEMENTS. RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

A V. barriq. bordelaises, 1/2, 1/4, 1/2-muids châtaignier. Ecrire DOMAIN, Agence Havas, Bdx.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure. Usine LATASTE. Tél. 18.37. NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

A V. auto Ford, 29, r. d'Alzon, Bx

ADJUDICATION en la Chambre des Notaires, mercredi 7 janvier 1920, vaste immeuble propre à industrie, rue des Trois-Chandeliers. — Me BLONDEAU, notaire.

PHOTO A. NAZAT 68, rue du Loup, 68, Bordeaux. Ouverte les dimanch. jusq. 4 h. Livraison de 10 à 20 jours. Positifs pour conférenciers — Travaux industriels —

ON ACHETERAIT PROPRIETE de 8 à 10,000 mètres, maison de 5 pièc. en bon état, banlieue ou envir. Bordeaux. Ecr. Clamber, Ag. Havas, Bx.

SACS VIDES La Maison NEUSY, de Bordx, offre à la clientèle toutes catégories de sacs en parfait état et de 1er choix, usagés, ni trous, ni pièces. Livraison très rapide pour les sacs neufs. Les quantités varient de 10 à 50,000 pour chaque catégorie. Succursales à Poitiers, Oran, Bizerte. Bureaux, 59, rue de Soissons, 59, à Bordeaux. — Téléphone 50.79.

CHEMINS DE FER DU MIDI
VENTE AUX ENCHÈRES Par le ministère de **Me J. DUGUIT** commissaire-priseur, 11, rue de la Devise, Bordeaux.
Mercredi 7 janvier 1920, et jours suivants, à 9 h. du matin et à 2 h. de l'après-midi :
Dans les magasins de la Compagnie du Midi, gare de Bordeaux-Brienne, quai de Paludate, à Bordeaux, il sera vendu : huiles, café, céréales, conserves, épicerie, droguerie, parfumerie, quantité de linge et de vestiaire, tissus, cuirs, bois, balles de chiffons, papiers, engrais, sulfates, cordages, lièges, laines, crins, plumes, bicyclettes d'hommes et de dames, sacs vides et emballages, etc.
Au comptant et 10 % en sus.
N. B. — Les droits quels qu'ils soient à la charge des adjudicataires. Les lots vendus devront être enlevés immédiatement.

Etude de Me Daniel RIBEREAU, doctr en droit, avoué à Bdx, 3, rue Duffour-Dubergier.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 20 janvier 1920, à 13 h., maison élevée sur cave d'un rez-de-ch. et 1er étage, rue Gratiolet, 14, à Bordeaux. M. à p., 2,000 fr. Ind. Chameau-Lassauvajue. Besson, Aucoin, Barroy, av. col. Visite : mardi, jeudi et samedi, de 14 à 17 h.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux, 1, rue Gouvion.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 20 janvier 1920, à 13 h., maison avec jardin, à Bègles, rue du Treuil, n° 52. M. à p., 6,500 fr. Me Sauboie, av. col. Visite : les mercredis et jeudis, de 2 heures à 4 heures.

Etude de Me GARRAU, avoué, 1, rue Gouvion, à Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 20 janvier 1920, à 13 h., maison avec cour, à Bordeaux, r. Mercière, n° 26. M. à p., 12,000 francs. Mes Aucoin et Sauboie, av. col. Visite : les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures.

A LOUER maison meublée, confort moderne, eau, gaz, électr., salle de bain. S'adr. 21, r. de Soissons, Bx, à l'épicerie.

F. de serv., ouvrières s. connaiss. spéciales, jnes filles capables appr. métier demdées, passementerie, 26, c. Aquitaine.

L'OBUS D'OR "75" Brillant Instantané pour Métaux. EN VENTE PARTOUT. SEUL FABRICANT : LAJOANIO, Saint-Médard-en-Jalles (*Gironde*)

MAISON J. MAURIN CAFÉ grillé marque "EXCEL", 4f40 le 1/2 kilo. SUCRE régulier, en boîte de un kilo net, 4f60.
Il en résultera grâce à la Savonnière une branche de lys bien blanc et une économie de 70 % absolument certaine.
Bons Agents demandés partout. - 10, Rue Hérold, Paris

SAGE-FEMME 1re classe, reçoit pensionres. Consultations tous les jours. Mme CHEVILLIAT, r. Judaïque, 140 bis.

HORLOGERIE ECLAIR MAISON KASCHA 153, RUE ORDENER, PARIS. **Montres-Réclame**. Pour Hommes, montres de poche Roskopf, 13 fr.; les 3 montres, 37 fr.; qualité supérieure, 15 fr. 50; les 3 montres, 45 fr. Pour Hommes, la même, cadran lumineux, 20 fr.; les 3 montres, 58 fr. Pour Hommes montre-bracelet, 17 fr.; les 3 montres, 49 fr. La même, cadran lumineux, 20 fr.; les 3 montres, 58 fr. Pour Dames, montres Roskopf, 20 fr.; les 3 montres, 58 fr. Toutes nos montres sont garanties 5 ans, marchant 24 et 36 heures. Echangées au besoin. — Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement.

COMPTEURS D'EAU ASTER

UNE **PASTILLE VALDA** EN BOUCHE C'EST LA PRÉSERVATION des Maux de Gorge, Rhumes de Cerveau, Enrouements, Rhumes, Bronchites, etc. C'EST LE SOULAGEMENT INSTANTANÉ de l'Oppression, des Accès d'Asthme, etc. C'EST LE BON REMÈDE POUR COMBATTRE toutes les Maladies de la Poitrine. RECOMMANDATION DE TOUTE IMPORTANCE : DEMANDEZ, EXIGEZ dans toutes les Pharmacies Les VÉRITABLES PASTILLES VALDA vendues SEULEMENT en BOITES de 1 fr. 90 (impôt compris) portant le nom VALDA

EAUX de la VILLE A TOUS LES ÉTAGES même en cas de suppression du SERVICE SURELEVÉ. S'adresser : Sté Ame d'Entreprises et de Travaux, 29, quai de Bacalan, Bordeaux. *Téléphone 2.81*

ON DEMANDE dames, jeunes filles sans connaissances spéciales; des raccoutreuses et des finisseuses. 41, r. Sablières.

GAUFRIERS demandés. Offres à M. Machefer, 40, rue de Fleurus, 40, BORDEAUX.

JE DONNE un kilog. café *nec plus ultra* à toute personne acceptant représentation pour vente d'huiles d'olives et savons. Fortes remises. Ecrire : DULAC, Salon (B. du-R.)

M. sérieux, actif, dispost 30,000, recherche association commerce, industrie ou tout autre. Ec. VERING, Ag. Havas, Bordx.

HUILE extra douce. 6f95 le lit. douce.......... 6f85 le lit. SAVON Marseille 72 %, 4f le kilo. Huile et savon rendu fco de port et d'emballage gare client, mandat ou c. rembt. — COMPTOIR OLÉICOLE, à MONTPELLIER.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

SECRÉTAIRE expérim., 45 a., hom. de conf., réf. de tout 1er ord., ayant petit revenu, dés. plce au pair ou modestes appoint., secrétaire, surveillant ou intendt chez gd fermier, châtelain ou industriel en province. Ec. à M. J. Liba, bur. jl.

Etude de Me J. AUCOIN, avoué licencié à Bordeaux, 21, rue Vital-Carles, 21.
VENTE AU TRIBUNAL le mardi 20 janvier 1920, à 13 h., 1° maison avec cour et jardin, à Lacanau, com. Ambarès. M. à p., 3,000 fr.; 2° pièce de vigne à Patata, com. Ambarès, de 20 a. 50 c. M. à p., 700 fr.; 3° pièce de vigne à Tirelahou, même com., de 21 a. 87 c. M. à p., 1,000 fr.; 4° chai avec atelier de tonnellerie à La Grave d'Ambarès. M. à p., 500 fr. Le tout indivis entre les héritiers Touche. Me Boulouguet, avoué colic.

Etude de Me RICHARD, avoué licenc. 14, r. Vital-Carles (successeur de Me Hirigoyen).
VENTE AU TRIBUNAL le jeudi 15 janvier 1920, à 13 h., maison avec jardin à Bordeaux, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 199. M. à p., 16,400 fr. Mes Boulouguet et Despujol, avoués présents. Visite : mardis et vendredis, de 14 h. à 16 h.

Etude de Me BESSON, avoué à Bordeaux, 3, cours Georges-Clemenceau, 3.
VENTE AU TRIBUNAL sur surenchère du sixième, après licitation, le jeudi 22 janvier 1920, à 13 h., du domne de Tourteau, situé commne d'Arbanats, canton de Podensac, comprent : bâtiments d'habitation, gd vignoble, pins de divers âges et semis de jeunes pins. M. à p., 140,000f. Indivision Maurin. Mes Gouais-Lanos, Garrau, Dubois, Alauze et Aucoin, av. pr.

Etude de Me Joseph DELAUDE avoué à Narbonne.
VENTE PAR LICITATION les étrangers admis, le jeudi 8 janvier 1920, au Palais de justice, à Narbonne.
Premier lot : DOMAINE DE LA BARQUE, commune de Narbonne, 49 hectares environ. Mise à prix : 600,000 francs.
Deuxième lot : UNE TERRE, commune de Narbonne, 33 ares. Mise à prix : 1,500 francs.
Troisième lot : Une MAISON D'HABITATION, ville de Narbonne, 16, r. Rabelais. M. à p., 25,000 francs.
Quatrième lot : DOMAINE DU PAVILLON, 12 hectres, commune de Narbonne. Mise à prix : 75,000 francs.
Pour extrait : J. DELAUDE, avoué.

A VENDRE
1° Machine à écrire Underwood 5, dern. mod., état abs. neuf.
2° Machine à écrire Remington 10, dernier mod., bel état.
3° Machine à écrire Royal-10, occasion réelle.
4° Machine à écrire Monarch, tout dernier modèle, neuve. Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

LORIENT Voilier actuellement en charge. S'adresser chez Henri FERRIÈRE, 9, place Richelieu, 9, Bordx.

AVIS Les porteurs d'actions de la Cie MINIÈRE du CONGO sont priés de se faire connaître à la SOCIÉTÉ AUXILIAIRE AFRICAINE, 15, rue Vauban, à Bordeaux, pour une communication les intéressant.

POUDRERIE NATIONALE DE St-MÉDARD
VENTE de 20,000 kilos cordonnet en bourre de soie. Adresser les offres à M. le Directeur de la poudrerie de St-Médard avant le 10 janvier 1920.

1er AVIS M. Lamoliatte vend s. f. de vins-bois-charbons à emporter, 98, r. Joseph-Abria, 98, à Brunet. — Opposit. Agence Moderne, 11, pl. Tourny.

CHANDAILS homme, pure laine, 10 fr. 90; rue Boudet, n° 27, Bx.

AVIS M. LACOSTE, 1, rue Clovis, 1, Bordeaux, déclare qu'il ne paiera aucune dette contractée par sa femme, née Julia PIGNON.

STENO-DACTYLO dame connt corresp. vins client. bourg. est demdée. Appoint. début 300f. Réf. sér. exig. Ecr. JUSSAN, poste restante Chartrons.

ON DEMANDE JEUNE DEBUTANT pr travail bureau, bonne écriture, présenté par parents. S. B. I. E., 19, rue Marengo, 19, à Bordeaux.

Jeanne Labrousse, anc. bonne chez Mme Khan, est priée donner adresse. Ecr. Mme Bloch, 7, rue Baudin, 7, Paris.

On dem. ouvriers refendeurs de lattes s. coupes, logés. Lot. Ec. Sté Bois, 28, r. Gay-Lussac, Paris

HUILE olive « Mélíora », postale 10 l. 78 fr. Huile table, 68 fr. Mand. d'av., colis assuré. Mlle MAURIN, Marseille

On dem. ménage val. chamb., jard., fem. cuis. p. env. Bx. Ecr. Binary, Ag. Havas, Bdx.

On dem. mén. p. mais. bourg. Ec. Hearken, Ag. Havas, Bx

Grand immeuble à vendre, au centre de la ville, pouvant servir pour industrie, avec maison habitation, grand jardin, partie libre de suite, pressé pour cause départ. S'adresser 1, rue du Pas-St-Georges.

200 fr. à qui procurera petit appartt vide p. dame seule. Ec. Walnut, Ag. Havas, Bx

A vendre, maison, quartier excentrique, 8 pièces, dont magasins, dépendances, libre. Prix 20,000 fr. S'adresser 1, r. du Pas-Saint-Georges, 1, Bdx.

On demde chaise percée roulante pour paralysé. Ecrire Billing, Agence Havas, Bdx.

A louer, maison 12 p., boul., gr. jard., cont. échange pet. maison 6-8 p. ou appartement. Ecr. Astray, Ag. Havas, Bdx.

Occ. suspens. s. à m. bronze, gaz ou élec. 60, b. Pierre-Ier.

Commanditaire ou associé dde alimentat. gros. Mais. connue s. place et travaill. beaucoup. Raison : extension affaires. Entière discrétion exigée. Ecr. Astrut, Ag. Havas, Bdx.

SUIS acheteur camion 4 ton. Pas d'intermédiaires. Ecr. Ashler, Ag. Havas, Bdx.

Pointes 35 et 45 × 15 suis ach. A v., bois chêne-vert en gr. A v., pointes 27×13, fourn. à s. Ecr. Wains, Ag. Havas, Bdx.

200 fr. à qui procur. maison libre, jard., 7-9 pièces. Ec. Arless, Agence Havas, Bordx.

On achèterait fouet en mains cheval 1 m. 40 envir. av. baladeuse 30 quintaux. — Ecrire offres Ascend, Ag. Havas, Bx.

Sous-offic. démob., 27 a., dem. pl. régisseur, possède connais. Ecr. Waldig, Ag. Havas, Bdx.

Garçon magasin 16 à 17 a. dde, 1, quai Bourgogne, 1, Bdx.

J. F. veuve dem. empl. comm. ou tout autre. Se déplacer. Ecr. Handling, Ag. Havas, Bx.

DISPOSANT 100,000 Fr. Monsieur actif connaist bien commerce général, comptabil., espagn., accepterait situation d. mais. sér., import., garantissant apport. Discrétion. Ec. Warcry, Agence Havas, Bdx.

A vendre, chambre Louis XIII occasion. 52, r. Mondenard.

JEUNE HOMME connaissant anglais et tous travaux bureau demande emploi. Henri DUHALDE, 6, r. de Leybardie.

A VENDRE 4 roues bois p. voitre Panhard. Eclairage et démarrage élect. complet. Auto-Garage de l'Avenue, 224, av. Thiers, Bordx.

A V. Petit attelage mule 1 m. 30, 3 ans, 1,300 francs. LOUIS, cantonnier, Margaux.

CHATEAU MEUBLE près Agen, élégant : salons, joli billard, 5 chambres, salle de bains, ens. neuf luxe, ferme modèle 21 hect. avec tous cheptels, à vendre 115,000 fr. Ec. M. MAZAURIER, avenue de l'Opéra, 39, Paris.

N'OUBLIEZ PAS !! que LOUIS, 15, rue Margaux, Bordeaux, achète toujours les vieux dentiers, même brisés, jusqu'à 10 francs la dent. Ne rien vendre sans le consulter.

1er AVIS M. Avril a vendu s. bar-meublé, 13, r. St-Sernin, à pers. dés. d. acte. Opp. reç. Age Moderne, 11, pl. Tourny

BON TOURNEUR demandé, succursale PANHARD et LEVASSOR, 152 à 166, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, 152 à 166, Bordx.

2e AVIS Mlle Delboven a vendu de l'épicerie, 84, r. d'Arès, Bx, à Bourdette. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS M. Cayssials a vendu le bar-meublé, 42, r. St-Sernin, 42, Bdx. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

COMESTibles, vins, liqueurs, centre, gr. passage. Rec. 300f p. j., joli logement, 8,000f

BAR aux Capucins, pet. loyer, changem. de situat., 12,000.

CASSE-croûte bar, centre, aff. à saisir. Px 8,000 fr.

PATISserie, dépôt de pain, gd casuel, bén. net 50f p. jour, gr. logem. 8 pièc., jardin. Age Le Progrès, 53, r. Ste-Cathne

A V. libre, maison 11 p., cour, quart. Longchamps, peut conven. à 2 ménages, facil., 35,000f.

A V. St-Augustin échoppe 4 p., chai, jardin, libre; 12,000f. Age Le Progrès, 53, r. Ste-Cathne.

ON DEM. maison à v., libre, proxim. centre, 35 à 60,000. Ecr. bureau journ., Laval, 125.

FOUDRE 97 hl et 4 cuves de 158, 315, 113 et 70 hl. bon état, à vend. S'adr. Mlle G. Rabault, Esvres (Ind.-et-Loire).

SACS neufs, 34×65, lin et jute, à v. 6, rue Belleville.

COMPTOIR DES VENTES 61, rue Sainte-Catherine, 61. AMADIEU, propriétaire.

BAR sur gd crs, joli logt, bail; 150f recettes p. j. Px 15,000f.
BAR voie centrle, billard, bail; 150f recettes p. j. Px 15,000f.
BAR sur quai, bonne situat., bail; 250f rec. p. j. Px 20,000f.
BAR aux Capucins, logt, bail; 300f recettes p. j. Px 24,000f.
BAR-RESTant au centre; bail; 200f recettes p. j. Px 14,000f.
BAR-Rest. aux Capucins, bail; j. logt, 500f rec. p. j. Px 22,000f.
BAR-MEUBLE voie centr. 8 ch. 200f recettes p. j. Px 30,000f.
BAR-MEUBLE sur gd crs. 11 ch. 300f recettes p. j. Px 38,000f.
CAFÉ pl. cent., beau logt, bail. 800f recet. p. j. Px 80,000f.
MEUBLÉ pl. cent., bail, 8 ch. rec. 100f p. j. Px 30,000f.
MEUBLÉ au cent., bail, 11 ch. rec. 150f p. j. Px 35,000f.
EPICERIE av. vin à emp., à Bègles. 450f rec. p. j. Px 16,000f.
EPICERIE bonne petite affaire, bail. 120f rec. p. j. Px 4,000f.
CAVE tr. bonne situat., bail, j. logt, b. recettes. Px 5,500f.
CAVE-BAR s. gd crs, beau logt, bail. 450f rec. p. j. Px 18,000f.
TABAC-BAR sur quai, bail, gross. recet. Px 45,000f.
TABACS s. gde voie centle, bail, joli bénéf. Px 25,000f.
BOULANGERIE s. gde voie, joli quart., 10 q. p. j. Px 50,000f.
LOCAL près Capucins av. logt. On fer. bail. Petit prix.
CONFISERIE - PATISSERIE au cent., bail, j. log. Px 13,000f.
LE COMPTOIR DES VENTES a des millions à placer en achat d'immeubles de rapport, bien situés en ville. Faire offr. de suite.
Maison 8 pièces, b. située, garage, remise. Prix, 42,000 francs.
B. propriété, 150 hect. en Dordogne, et 7 autres de 10 à 130 hect.
Propriété de tr. beaux pins en Gironde, 120 hectares.

HYPOTHÈQUE de 40-45,000 fr. demandée par propriét. immeuble val. 60,000f. Ecr. Flunkey, Ag. Havas, Bx.

Courtier vins recherche corresp. Girde et départ. limitr. Ecr. Crusty, Ag. Havas, Bdx.

RECOUVREMENTS à forfait, ach. toutes créances. Cabinet CAMBON, 6, r. Gme-Brochon.

Sténo-dactylo ddée, situat. stable. Vins. Indiq. prétent., âge. Ecr. Fulmar, Agence Havas, Bdx.

Monsieur, 50 a., au cour. tous trav. de bureau, 25 a. chef personnel et fondé pouvoir dans même maison, recherche situation stable et de conf. comm., industr. Fourn. cautt. Réf. 1er ord. Ec. Fracard, Havas, Bdx.

PARIS-BORDEAUX FRET 8 TON. DISPONIBLE. Départ jeudi 8 janvier. Ecr. Anoint, Ag. Havas, Bdx.

A V., groupe convertisseur p. cinéma alternat. 210/115 volts, 70 volts continu 50 ampères, complet av. gliss. et tableau. Ecr. Birchen, Ag. Havas, Bx.

J. HOM. lib. serv. mil. bachel., 23 ans, dem. pl. ou représ. mais. tr. sér., irait aux colon. Ecr. Haunter, Ag. Havas, Bx.

SUIS ACHETEUR voiture d'enfant. Ec. Blister, Ag. Havas, Bx.

PNEUS, chambres ttes dimensios, l'Elastic, 15, r. Delurbe.

CULTURES MEDICINALES. Plant raciné de toute la médecine végétale prêt à piquer. Spécial. de camomille. Dr DAUPHINERIE, à Vihiers (M.-et-L.).

2e AVIS Mme Labrunie a vendu son épicerie, 23, rue de Belfort, à Mlle Marguerite. Oppos. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

2e AVIS M. et Mme Martin vendent l'épic.-comest. 52, c. Argonne, à M. Domenet. Oppos. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

MERCERIE. Rec. 80f p. j. Loy. 750f. Pt logt. Px 4,000f.
MAISON de famille, 14 p. meub. bl. Loy. 1,600f. Px 35,000f.
HOTEL-Restaur. cent. Rec. 700f p. j. 5 ch. meub. Px 35,000f.
BAR sur cours. Recet. 120f p. j. Logt 6 pièces. Px 16,000 fr.
EPICerie-Comest.-Buvette p. fds. Recet. 350f p. j. Px 12,000f.
Le Négociateur, 66, r. la Devise.

MIEL BLANC AMERICAIN garanti pur. Louis AUGUSTIN, 18-20, rue Saint-François, Bordx.

On achèt. bassin de la Garonne, **PROPRIÉTÉ DE RAPPORT** 100 hectares environ, avec maison de maîtres. Rev. : 150 à 200,000 francs. Ecr. M. PERROTTE, 30, rue République, LYON.

BEAU BILLARD DE MATCH A VENDRE. S'adress. au bureau du journal.

PROPRIETE Charentes 20 hect. labour. et 8 hect. bois à v. avec ou sans distillerie, maison habitation, mais. métayer, vastes dépendances, organis. moderne. Téléphone. — Ecrire Acquest, Ag. Havas, Bordx.

Demi-muids à vendre, prêts à remplir. Darbus, 45, r. Blanchard-Latour, de 3 à 6 heures.

A V., ameubl. salon L. XVI ancien. Ecr. Agareno, Havas, Bx.

STENO-DACTYLO déb. dde emploi. Ec. Almery, Ag. Havas, Bx

A V., torp. de Dion, mono 9 HP, 2 pl., 4 pn. n., b. ét. marche, 3,000 fr. Ec. Ambler, Havas, Bx

ON DEMANDE à l'usine Bertrand, Bassens, un charpentier pour l'entretien, un magasinier, de préférence un mutilé de guerre. S'adresser au Directeur, de 8 heures à 11 heures du matin.

A V., 200 traverses pin, long. 2m30. Ec. Wallet, Ag. Havas, Bx

BIJOUX OCCASION A LA MINE D'OR, 28, Galerie Bordelaise, 28. Gd choix en bagues, dormeuses, épingles, barrettes, etc., en diamants et perles fines, vendus moitié prix de leur valeur réelle. ACHAT D'OR, ARGENT, PLATINE et PIERRES PRÉCIEUSES (cours de Paris).

DISPONIBLE :

Pommes de terre jne...	40f 100 k.
Haricots Pyrénées ...	225f 100 k.
Riz supérieur	300/350f 100 k.
Mandarines d'Algérie	150f 100 k.
Pommes	40f 100 k.
Confitures, Sardines, Miel, etc.	

REYSSI 22, r. Contrescarpe. Téléphone 42.10.

TRANSPORT par camions-autos. Mobiliers et toutes marchandises. Prix modérés. 14, avenue Alsace-Lorraine, Caudéran (Gir.).

ALLEMAGNE Y allant sous peu, accepterais mission achat ou vente. Ec. Flaging, Ag. Havas, Bx

MECHES SOUFREES Caisses de 50 et 100 kilos. G. Lacombe, 1, r. des Lauriers.

MOTOBLOC 12 HP, torpédo b. ét., conviendr. p. livrais., visible 12 à 14 h. 13, r. La-Teste.

Ménage chauf.-val. de chamb. et fem. de ch. dde place. Se dépl. Ec. Follov, Ag. Havas, Bx.

ON DESIRE une femme de chambre sérieuse qui s'occuperait de jeunes enfants. — S'adres. 29 bis, rue Solférino.

SUIS ACHETEUR barques ou sapine à partir de 80 ton. et au-dessus. Faire offres Grand Hôtel de Bordeaux, à Bordeaux, chambre 120. — Très pressé.

Chauffeur 28 a., bon. référ., dde place. Ec. Atoll, Ag. Havas, Bx

Officier démobilisé, 26 a., bachelier ès sciences, désirer. empl. com. France ou colonies. Ecr. Cottrel, Ag. Havas, Bdx.

A CÉDER : AGENCE de vente et achat immeubles, propriétés, fonds de com. Ancienne maison, gr. revenu. On mettr. au cour. facil. Tr. sér. Ecr. Criket, Ag. Havas, Bdx.

REPARATIONS **MACHINES A ÉCRIRE** Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52, all. Tourny, 52. Livraison rapide.

J'AI ACQUEREURS pour bars, hôtels meublés, épiceries, merceries, boulangeries, etc. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois.

ON DEMde magasins, chambres, appartements et propriétés vides et meubl. à louer. Pelletier, 37, rue Esprit-des-Lois

ON DEMANDE Rinceuse, Kina Micheiot, 13, rue du Serpolet, Bx.

A V. boulangerie ch.-lieu canton, 4 balles p. jour, pétrin méc., électricité. Maison et dépend., jardin, belle client. Px mod. S'ad. TRIGANT, à Coutras

A V. boulangerie de camp., fonds maison, dépend., terrain et client., mat. mod. Px 20,000f. S'ad. TRIGANT, Coutras.

A V. Ppté agr. et rapp., 6 k. de Bordx, 10 hect., sup. hab. et dépend., près tram. Prix modéré. S'ad. M. TRIGANT, Coutras

ON DEM. propté vignoble de préf., 20 à 30 hect., env. Libourne ou Bordx. — Faire offre à M. TRIGANT, à COUTRAS.

DEMANDE MENAGE environs de Bordx pour terres et vignes. Ecr. ERVY, bureau du jl.

INDUSTRIELS HUILE RUSSE n° 1, origine garantie, nouvel arrivage. Société anonyme LILLE, BONNIÈRES ET COLOMBES, 137, rue Sainte-Catherine, 137, à Bordeaux.

ON DEMANDE un ouvrier tuilier marié, connaissant fabrication tuiles, briques, pour organiser tuilerie, dont il deviendrait contremaître. Ec. CHAR, bur. journ.

Importation — Exportation COMMISSION, COURTAGE. M. Lucien BENE a l'avantage de faire savoir à sa clientèle que ses bureaux sont transférés au 20 bis, rue Esprit-des-Lois, Bdx. Pour les offres, se présenter le matin de préférence.

BARAQUEMENTS bois, fermes au détail, vitrages av. soubassement bois, pr usine, bureau, tréteaux, chèvres pr charpentier, beaux placards, gros câbles, installation de pharmacie avec bocaux, belle cheminée marbre blanc. S'adr. BROUILLAUD, 88, r. de Bègles.

FEMME service ddée, 17, r. du Palais-Gallien, au magasin.

Bonne à tout faire ddée, 8, place St-Projet. S'ad. concierge.

Bonne demdée pour petit ménage; 35, rue de Belfort, 35, Bx.

Piano occ. à v., 35, rue Belfort.

Anglais. Leçons par prof. ener. Lavergne, p. r. Bordeaux.

PERDU 1er janvier r. Jardin-Public, Daviau, de la Course, pochette vernis noir init. argt M. L. P. Rap. 12, r. J.-Public. Réc.

A VEND. onze tonnx bois chêne. Chât. St-Géry, à Gradignan.

PERDU le 1er (16 h.), manivelle auto, entre Bx et Toctoucau. Rapp. 112, boul. George-V. Réc.

BOIS DE CHAUFFAGE CHENE, 65 fr. franco gare dépt. PIN, 55 fr. franco gare départ. Ecr. Beyond, Ag. Havas, Bdx.

SOUS-OFFICIER douanes retraité dem. emploi livreur, magasinier ou encaisseur. Ec. Impish, Agence Havas, Bordx.

ÉCHOPPE LIBRE à vendre sur ligne Ornano (cité Mony), grand jardin, 8 pièces, 15,000 francs. ÉCHOPPE LIBRE, rue d'Arès, 7 pièc., gr. jard., 25,000 fr. Ecr. APPLE, Agence Havas, Bdx.

CAPITALISTE cherche opérations commerc., petits ou gros bénéfices, mais réalisables de suite. — Ecrire APPLE, Agence Havas, Bordx.

VINS Client. bourgse à céder, voyage agréable. P. px, rester. associé ou mettrait ct. Ecr. Artful, Ag. Havas, Bdx.

MAISON TRANSIT dde 1 j. hme cont la douane, une sténo-dactylo, 1 débutant. Il ne sera répondu qu'aux let. ind. âge et préts. Ec. Armlet, Havas, Bx.

Conserves alimentaires On demande : 1° Chef correspondancier connt bien la partie; 2° Un employé pour diriger service approvisionnement usines. Références, moralité et capacités exigées. — Ecrire Fopery, Agence Havas, Bordx.

ÉPICERIE de gros dde empl. magasin au courant. Ec. Armful, Havas, Bx.

PAIERAIS JOLI MOBILIER bon prix à particulier. Ecrire Apozen, Agence Havas, Bdx.

A vendre ou à louer, gde construction mest 2,200 mq. S'adresser 105, boulevard Wilson.

ON DEMANDE à louer entrepôt et bureau, ensemble ou séparément. Ecrire offres Append, Agence Havas, Bordx.

A V., gr. magasin de vaisselle, alimentation et licence. S'adr. 105, boulevard Wilson.

SUPERBE TORPEDO Hotchkiss (ponté), 12 HP 1914, magnéto Bosch, carb. Zénith, ét. neuf (Voit. n. réquisitionnée). BAYARD-CLEMENT 8 HP 1913, 4 cyl., 2 pl., marche parfaite. O. BOUCHET, Central Garage, Téléph. 29, Cadillac (Gironde).

ON ACHÈTERAIT Mais. conf. même occupée, 7-8 pièces, av. jardin, quart. St-Genès, Nansouty, c. Toulouse, boulevards. — Ecrire HAWKING, Agence Havas, Bordx.

UNDERWOOD — REMINGTON à vendre. Ecole Sténo, 39, r. Ste-Catherne.

TRANSPORTS AUTOMOBILES toutes directions — à grandes distances. Services réguliers { Marseille — Toulouse — Bordeaux et retour. Marseille — Lyon — Paris et retour. Services spéciaux avec l'Alsace et la Lorraine et retour. 250 VÉHICULES EN SERVICE. Société générale marseillaise de camionnage automobile au capital de 5 millions de francs. 111, boulevard de Plombières — Marseille. Téléph. : 69.07 — 69.08 — Télégr. : CAMLÈTE, Marseille.

COMPTOIR COMMERCIAL DU SUD-OUEST Société Anonyme au Capital de 1,500,000 francs. Agence d'Auch : 12, rue du Président-Wilson. Maurice DUPHIL, Directeur. Fers, Tôles, Charbons, Carbure, Métaux ; Fournitures pour Carrossiers, Maréchaux, Constructeurs, Entrepreneurs. — Grès et Meules montées pour Faucheuses. Gros stocks disponibles. Livraison rapide.

AUTOMOBILES MAXWELL Dernier modèle. — LIVRAISON IMMÉDIATE de Voitures neuves, Torpédos 5 places, entièrement équipées et munies des derniers perfectionnements, prêtes à prendre la route. H. FOULCHER, 53, rue Lachassaigne, Bordeaux. Agent exclusif de la MAXWELL MOTOR Cy pour la Gironde, Landes, Dordogne, Lot-et-Garonne, etc. Sous-agents demandés.

UN PRETRE GUÉRI offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infaillible de GUERIR MAUX D'ESTOMAC, *ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements*, etc. Ecrire à : M. A. PASQUET, curé de Villegongis, par Levroux (Indre).

606 MALADIES DU SANG Analyses du Sang, Rhumatisme, Névralgie, Eczéma, 10, r. Margaux, t. l. matins

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES. T. l. jours. jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi. Brochures et renseignements sur demande

LIGNE téléphonique Quinconces suis acheteur. — Ecrire Delibas, bureau du journal.

A V. boutures Bertille n° 450, prod. excel. vin bl. S'ad. Th. Fougère, St-Denis-de-Pile (Gde).

A LOUER appart. meublés, 6 pièc., 2 ch., salon, cab. toil., cuisine, souill., eau, gaz, élect. rue Judaïque. S'adress. au 122.

HOTEL MEUBLE « VIEILLE-TOUR », à céder, literie moderne, petit loyer, situation unique, fortune assurée; 6, rue Vieille-Tour, 6, Bordeaux.

A V. auto-limousine, marque Gobron, 12 HP, magn. Bosh, carburateur Zénith, prix 9,500. S'adr. 24, rue Luckner, Bdx.

CHAI. Ouvrier rinceur fûts est ddé, 75 fr. p. sem., ind. âge et réf. Ecr. Amir, bur. journ.

ON dde CHAMBRE garnie cent. p. j. ménage. Ec. Alma, b. j.

Salle à manger, meuble de bureau, chambre, salon, glace, armoire, lit, à v., 2, r. Henri-IV.

A V. fox, 45, c. Tourny, 3e étag.

A V. jument hors d'âge, avec carriole, 700 francs. 127, chem. de l'Eglise, 127, Talence.

ON DEMANDE une apprentie modiste, payée de suite, 12, passage Sarget, 12, Bordx.

Raboteuses, parquet., scies à rub. à v. Deo, 96, r. Bourbon.

A V. voit. enf., lit fer 1 place, 41, rue Chabrely, Bordeaux.

Machines à vap. 70 ch., chaudièr. à v, Deo, 96, r. Bourbon.

Couveuses Cyphers, ét. neuf, à v., 40, r. Fondaudège, mag.

Disparu 15 déc. chien ct bl.-nr. Tellet, r. Francin, 38, Réc.

BOUVIER avec famille demandé près Bdx. Hitte, 23, rue Delurbe, 23, Bdx.

A V. auto Motobloc, 4 cyl., 10/12 HP, torpédo 2 pl., accessoires, b. ét. marche, pr. 10,500. La Providence, rte de Gradignan

ON DEM. lingères, brodeuses, Mon Pascal, 72, r. Judaïque.

A V. pigeons voyag. belges. On dem. domest. 13 à 19 a. Roullet, clos du Pin-Vert, Mérignac.

CAMIONNETTE 14 HP, carrosserie fermée, état neuf; 63, rue du Mirail, 63, à Bordeaux.

FUTS vides RHUM A VENDRE **QUARTS BARRIQUES** chêne et chât. bois neuf. COMPTOIR GIRONDIN, 10, r. Pont-de-la-Mousque, Bdx.

LA CONFITURE FOUCAULT Est la plus exquise des Confitures. USINES à PARIS et à CAHORS. Dép. Ag. régional : J. Castagnier, 52, c. Georges-Clemenceau, Bordeaux.

LA CRISE DU CHARBON CONJURÉE ! par les **Nouveaux Radiateurs Electriques** Marque "ETOILE" déposée à grand rendement calorique, fonctionnant sur les plus faibles compteurs. *Prix spéciaux pour électriciens*. RIGOT, Bureau : 37, rue Saint-Remi, BORDEAUX

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES. Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc. Institut Sérothérapique du Sud-Ouest, 23, COURS INTENDANCE, BORDEAUX **914**

DIVORCES RAPIDES (Tous Pays). AG. DE VERTURY Ex-Fre de la Sûreté et Dr en droit, Drs (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bx

A V. au moulin d'Allemans-du-Dropt (Lot-et-Gne), chevaux, mulets, matériel de roulage, pour cause achat camion.

Ach. maréchie ou charronnage camp. Ec. BLAIN, bur. journl

Bonne sténo-dactylo débutante connaissant anglais, demde emploi. Prétentions modestes. BERGES, 115, rue d'Ornano, Bx

A VENDRE buffet, table ronde; 1, rue Solférino, 1, à Bordx.

Jne homme 20 a., au ct déchargt de navires, parlt anglais, conduisant autos, dem. place. Maurice BLONDEAU, poste rest. Bdx.

BONNE à tout f. demdée. CAVALIE, 18, r. Esprit-des-Lois, Bx.

AUTO-transport, 40 tnes grains à transporter de Bdx à Blaye avant 10 févr., au gré transporteur. Aubert, 22, r. P.-Bert, Bx.

ON DEM. retraité p. ten. pet. comptabilité. Indiq. référ., âge, prétent. Ec. ARAD, bur. jl.

MOTEUR 12 HP à essence ou pétrole bon état demandé. Bordus, Ste-Marie-de-Gosse, Ldes.

CONFECTIONNEUSE demandée pour chemises hommes et lingerie dames. Adresse : magasin, 25, rue des Ayres, 25, Bdx.

ON DEMANDE bonne domestique sachant faire la cuisine; 54, allées Damour, 54, Bdx.

2e AVIS M. Cordel a vend. s. bar, 81, r. P.-St-Georg. Opp. Gd Cabinet Nation., 20, Intce

MEUBLÉ beaux meubles, 6 p., pet. loy. Px 25,000f. Très pressé. Occasion unique.

HOTEL meublé, joli mob., b. situé, 11 p., long bail. Prix : 70,000 fr. Belle situation.

ALIMENTATION EN GROS gr. magasins, long bail, petit loyer. Bén. 30,000f. Prix 36,000f. — Maladie.

GRAND CAFÉ à céder tout de suite, cause départ. Prix : 60,000 francs.

Grand Cabinet National, 20, Intce

1er AVIS M. et Mme Réaud ont vendu leur café, 13, c. du Port, Blaye. Opp. chez Me MAILLARD, notaire à Blaye.

PARIS - BORDEAUX Camion-auto 4 tonnes disponibles. Départ Paris 9 janvier. Perrier, 47, rue des Ayres, Bordx.

INSPECTEUR est demandé pour importante Société de capitalisation. Ec. F. COMMARE, hôtel de Noël, rue Saint-Vincent-de-Paul, à Bordx.

PERDU broche chimère or avec brillant, Grand-Marché, samedi. Rap. 49, rue des Ayres, coiffeur. B. récomp.

COMPLÈTES ET A FORFAIT **INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES** GARANTIES comme fonctionnement et rendement. COMPAGNIE FRANÇAISE du FROID SEC. CAPITAL : 8.000,000 de francs. SIÈGE SOCIAL : 39, Rue de La Boétie, PARIS. SUCCURSALES : MARSEILLE et ALGER

LE SAVON "LE MAURE"

PURIFIE LE LINGE

EXTRA PUR 72 %

EXTRA PUR 72 %

Savonnerie du Sud-Ouest. Bordeaux